



# Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

N° 9

## Réunion Publique

P.7

MARS / AVRIL / MAI 2016



## MAIRIE

Place du 19 Mars 1962  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
[accueilmairie@lasalvetat31.com](mailto:accueilmairie@lasalvetat31.com)

### Horaires Accueil :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h & 13h30 - 17h30

Jeudi : 9h - 12h & 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 16h

Samedi : 9h - 12h

### Numéro d'urgence (hors des heures d'ouverture) :

Tél. 06 80 20 04 06 (élu de permanence)

## ACCUEIL, ETAT CIVIL, CIMETIERE

Mme Christine SABLÉ  
[csable@lasalvetat31.com](mailto:csable@lasalvetat31.com)

Mme Isabelle SCHILTZ  
[ischiltz@lasalvetat31.com](mailto:ischiltz@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 00

## AFFAIRES SCOLAIRES, RESTAURATION

Mme Pascaline HOUZELLE  
[phouzelle@lasalvetat31.com](mailto:phouzelle@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 19

## POLICE MUNICIPALE

M. Stéphane VIDIS, Mme Séverine LE BOLLOCH,  
M. Ludovic TOMCZAK, M. Christophe DESBETS  
[police.municipale@lasalvetat31.com](mailto:police.municipale@lasalvetat31.com)

Tél. 05 61 06 18 36

## SECRETARIAT DU MAIRE, ELECTIONS

Mme Élodie DESPAX  
[ecalmettes@lasalvetat31.com](mailto:ecalmettes@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 04

## URBANISME

Mme Isabelle LATOUR  
[ilatour@lasalvetat31.com](mailto:ilatour@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 01

## TECHNIQUE

Mlle Magali BLANCHARD  
[mblanchard@lasalvetat31.com](mailto:mblanchard@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 03

## CONTRATS, MARCHES PUBLICS, VOIRIE

Mme Sandrine PIGNON  
[spignon@lasalvetat31.com](mailto:spignon@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 16

## COMMUNICATION, FESTIVITES, MARCHÉ PLEIN VENT

Mlle Elsa FELIX  
[efelix@lasalvetat31.com](mailto:efelix@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 07

## CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, ASSOCIATIONS, RESERVATION SALLES

Mme Christine DROUAUD  
[cdrouaud@lasalvetat31.com](mailto:cdrouaud@lasalvetat31.com)

Tél. 05 61 85 97 47

## RESSOURCES HUMAINES

Mme Claudine CAMPOURCY  
[ccampourcy@lasalvetat31.com](mailto:ccampourcy@lasalvetat31.com)

Mme Sylvie MARTET  
[smartet@lasalvetat31.com](mailto:smartet@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 18

## FINANCES

### Budget, Patrimoine, Recettes, Fiscalité

Mme Nathalie TISSERAND  
[ntisserand@lasalvetat31.com](mailto:ntisserand@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 10

### Comptabilité fournisseurs, régie des repas portés à domicile, régie des crèches

Mme Sylvie CORBIER  
[scorbier@lasalvetat31.com](mailto:scorbier@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 09

## CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Mlle Isabelle TRIPIER  
[itripier@lasalvetat31.com](mailto:itripier@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 08

## ESPACE EMPLOI

Mme Chantal PEIRATS  
[emploi.lasalvetat@wanadoo.fr](mailto:emploi.lasalvetat@wanadoo.fr)

Tél. 05 61 07 53 11

# Nouvelles Activités

## Ouverture en Mai : Centre de Santé pluridisciplinaire

avec les ostéopathes Grégoire LECACHEUR et  
Julien ETIENNE et l'orthoptiste Lucie AUBINEAU  
4 avenue des Capitouls  
31880 La Salvetat Saint-Gilles

## Médecin généraliste

Docteur Lidwine NAASSENS  
2 avenue des Capitouls  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
Tél. 05 34 39 20 95

Consultations tous les jours  
avec et sans rendez vous



# Sommaire

# Edito



## SALVETAT PRATIQUE 2

## VIE CITOYENNE 4

Vœux du Maire	4
InCity	4
Objectif zéro pesticide	5
Conseil départemental : permanences	6
Réunion Publique : février 2016	7-10

## SERVICES PUBLICS 11

Compte rendu succinct du C.M. : novembre 2015	11
Compte rendu succinct du C.M. : décembre 2015	12
Expérimentation de lampadaires en L.E.D.	13
Journée de la Terre	13
S.M.A.F.B. : la forêt de Bouconne	14
Fourrière pour véhicules	14

## VIE ÉCONOMIQUE 15

Marché de plein vent	15
Impôts : paiement en ligne	15
Pastel +	15

## TERRITOIRES & PROJETS 16

Travaux	16
---------	----

## VIE LOCALE / CADRE DE VIE 17

Repas des aînés / Rallye découverte	17
Chasse aux œufs	17
Carnaval / Rentrée au R.A.M.	18
La Quinzaine de l'enfant et de la famille	19
Concert de Noël	19
C.A.J. : activités 2016	20
L'accompagnement à la scolarité	20

## CULTURE, SPORT & PATRIMOINE 21

Nougaro Via Alsina / Handicap & Fratrie	21
Lien entre demandeurs d'emploi et recruteurs	21
S.A.M. à l'honneur / Rencontres Yoga	22
M.J.C. : actualités / Souvenir Français	22
Association colombophile	23
Tennis Club : les anciens vous parlent	23
Cartes de pêche 2016	24
25 <sup>ème</sup> Festival de l'A.J.T.	24
O.T.B. : championnat régional	25
Salvetat Danse : gala	25
Traits & Couleurs : exposition	25

## TRIBUNE LIBRE 26

Expression libre	26
La parole aux Salvétains	27

## AGENDA 28



Chers concitoyens,

Ce début d'année 2016 a été pour nous l'occasion d'organiser notre première réunion publique.

Le soir du 2 février, vous avez pu prendre connaissance des nouveaux projets et services, échanger sur les différents thèmes qui animent la vie locale, mais également poser vos questions à la Municipalité et vous informer sur les grands dossiers en cours ou à venir.

Nous tenons, pour notre part, à remercier les très nombreux Salvétains qui ont participé à cette soirée qui s'est déroulée dans la salle Boris Vian. Votre présence massive a permis de mettre à l'honneur le dialogue citoyen et encourage notre équipe à vous proposer d'autres moments d'échange, nécessaires pour connaître vos attentes afin de pouvoir mieux y répondre.

Ainsi au cours de cette année, nous ne manquerons pas de vous réunir pour débattre, entre autres, du projet d'aménagement du « cœur de ville » ou du devenir du château de La Salvetat Saint-Gilles.

Lorsque ce bulletin d'information municipal sera distribué, nous serons aux prémices du printemps et les agents de nos services techniques vont devoir œuvrer, comme à l'accoutumée, au nettoyage et à l'entretien des espaces publics, sachant que cette année un effort particulier sera apporté pour le fleurissement et l'embellissement de notre commune. Nous espérons que vous y serez sensibles.

En parallèle, l'arrivée des beaux jours va permettre le démarrage de travaux, parmi lesquels nous pouvons citer l'aménagement de la future maison associative de la rue des Bouleaux ou la reconstruction des vestiaires, tribunes et club house du stade municipal.

Du côté des traditionnels rendez-vous festifs, ceux-ci vont connaître quelques évolutions. En effet, la cueillette des œufs de Pâques, ouverte à tous les jeunes Salvétains, aura lieu le dimanche 27 mars et se déroulera sous la forme d'une « chasse aux trésors » à la découverte de la ville. Deux semaines plus tard, le samedi 9 avril, le Carnaval qui défilera en musique de l'Apouticayre jusqu'à Boris Vian sera clôturé par un repas partagé et une soirée dansante. Tous ces moments collectifs seront une occasion supplémentaire de se retrouver dans une ambiance festive.

Nous vous souhaitons un beau printemps ensoleillé et vous donnons rendez-vous avant la période estivale pour la parution du prochain bulletin municipal.

Votre Maire,  
François ARDERIU

# Vœux du Maire

Lors de la présentation des vœux de la Municipalité aux associations, aux commerçants et au personnel de la commune, M. Le Maire a présenté les vœux de tous les élus pour cette nouvelle année 2016 ! Il a rappelé que le dynamisme d'une ville se mesure également au dynamisme de ses associations. La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif. Ce même état d'esprit de service à la population est aussi présent chez celles et ceux qui les font vivre, qu'il



s'agisse des personnels municipaux ou des acteurs économiques. Monsieur le Maire a détaillé les actions et événements de l'année écoulée puis il a présenté les futurs travaux envisagés sur la commune. Vous trouverez, d'une façon très exhaustive, l'énumération de ces travaux et actions réalisés et à venir dans le compte-rendu de la réunion publique du 2 février (page 7).

Enfin, la municipalité a tenu à remettre à notre ancien facteur Bernard qui a pris fin 2015 une retraite méritée, la médaille d'or de la ville pour services publics rendus à la population salvetaine depuis plus de 30 ans. De nombreux témoignages d'estime, dont M. Le Maire s'est fait le rapporteur ont accompagné cette remise de médaille.

## La réponse de Bernard :

« Tout d'abord, je vous souhaite mes meilleurs vœux. Monsieur le Maire, cette médaille de la Ville de La Salvetat me va droit au cœur ! Je veux la dédier à mes collègues postiers : facteur est un métier à travail collectif. J'en profite pour remercier Evelyne, Martine et Myriam qui m'ont accompagné pour mon départ à la retraite. Je veux la dédier aussi à tous les habitants du quartier que j'ai desservi avec plaisir durant toutes ces années. J'ai une pensée pour les personnes de ma tournée qui nous ont quittés : Monique Perrier, Jacques Rovarid, Yolande Bergogniou, Dominique Bedet, Gilberte Ryckebush, Michel Canaux et tant d'autres. Je remercie Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal de La Salvetat Saint-Gilles qui m'ont mis à l'honneur par la remise de cette médaille, vous qui êtes, et ça je le sais, très attachés au service public. Merci. »

## InCity :

### L'application au service des citoyens et des collectivités

L'ORQUASI (Observatoire régional de la qualité de service des infrastructures Midi-Pyrénées) met à disposition des élus des outils permettant une meilleure gestion de leur patrimoine.

Depuis le début de l'année, la commune a mis en place l'un de ces outils : l'application InCity, développée par une start-up toulousaine. Cette application mobile et gratuite permet aux habitants de signaler les dégradations qu'ils auraient constatées sur la commune (domaine public) et de les géolocaliser dans le même temps.

**Son fonctionnement.** Lorsque vous souhaitez signaler un problème à la Mairie, utilisez l'application InCity que vous aurez installée préalablement sur votre smartphone afin d'envoyer un signalement. Le signalement indique automatiquement l'adresse de l'information. Vous choisissez la catégorie de l'information et vous pouvez joindre une photo.

En quelques secondes, l'information est envoyée vers les services concernés. Tous les utilisateurs de l'application peuvent consulter les signalements déjà existants et suivre le niveau de traitement de leur demande et des autres signalements.

**Depuis un ordinateur.** Si vous n'avez pas accès à Internet via votre téléphone, vous pouvez signaler un problème directement de chez vous, sur votre ordinateur via le site [signalement.incitapp.fr](http://signalement.incitapp.fr). Le fonctionnement est similaire à celui de l'application.

**Télécharger l'application.** L'application est téléchargeable sur l'App Store ou sur Google Play.

**Que puis-je signaler ?** Vous pouvez signaler tout problème concernant l'accessibilité, l'éclairage public, le mobilier urbain, les routes, les réseaux d'eau, les déchets, l'environnement...



## Informations

ORQUASI : [www.orquasi.fr](http://www.orquasi.fr)  
INCITY : [www.incitapp.fr](http://www.incitapp.fr)

# Objectif zéro pesticide

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont destinés à maîtriser ou à détruire les végétaux (herbicides), champignons (fongicides) ou animaux indésirables (insecticides, raticides, ...). Issus de l'industrie chimique ou d'origine naturelle, ils sont aujourd'hui utilisés par de nombreux acteurs, notamment les agriculteurs, les gestionnaires des voies de communication, les collectivités territoriales et les particuliers. **Retrouvez plus d'informations sur [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr).**

## Des risques pour la santé et pour l'environnement.

Bien que très largement répandue, l'utilisation de pesticides n'est cependant pas anodine. Si ces produits permettent d'éliminer des organismes vivants, ils peuvent aussi être néfastes pour la santé humaine, notamment en cas de mauvaise utilisation ou d'exposition prolongée : augmentation du risque de cancer, troubles de la reproduction et du développement, troubles neurologiques, perturbations endocriniennes...

L'application de pesticides présente également des conséquences non voulues sur la biodiversité : elle peut entraîner la mort d'espèces animales ou végétales non visées. Par ailleurs, les pesticides sont un facteur de dégradation de la qualité de l'eau. Utilisés en milieu urbain, ils se retrouvent rapidement dans les milieux aquatiques : les produits ruissellent sur les surfaces imperméables et rejoignent les rivières via le réseau d'eaux pluviales.

## Quelques chiffres

### En 2013-2014, en Adour-Garonne :

**99 %** des points de suivi des cours d'eau et **58 %** des points en eau souterraine présentent une contamination par les pesticides. Le glyphosate, désherbant très couramment utilisé en zone non agricole, et sa molécule de dégradation se retrouvent dans plus de **50 %** des analyses dans les cours d'eau. Le glyphosate est la molécule la plus vendue sur le bassin Adour-Garonne, avec **1 900 tonnes** sur les **13 300** vendues au total. On estime à **10%** l'utilisation en zone agricole. *Chiffres de l'Agence de l'eau Adour-Garonne*

**Un exemple typique.** La bouillie bordelaise est le pesticide le plus employé par les jardiniers qui le croient inoffensif. C'est une solution de sulfate de cuivre additionnée de chaux qui se présente sous la forme de poudre à diluer et à pulvériser. Elle permet de lutter efficacement contre les maladies liées à l'attaque de champignons. Ce produit traditionnel est aujourd'hui controversé. Très souvent, elle est utilisée à des doses trop importantes, parfois à des moments inappropriés, généralement « à tout bout de champ ». En conséquence, le cuivre contenu dans le produit s'accumule dans les sols et nuit ensuite à la vie microbienne du jardin.

L'Assemblée Nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte et interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires s'étendra ensuite aux particuliers. Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agri-

culture biologique peuvent être utilisés. Le plan Ecophyto piloté par le Ministère de l'Agriculture pour le volet zones agricoles, et animé par le Ministère de l'Écologie et du Développement durable pour le volet dédié aux jardins, espaces verts et infrastructures, fixe pour objectif de réduire progressivement l'utilisation des pesticides en France. Fabricants, distributeurs, agriculteurs, collectivités locales et associations sont mobilisés. Le but est d'éliminer tous les produits chimiques phytosanitaires actuellement utilisés. Il s'agit dans un premier temps de réduire leur utilisation et de les remplacer par des solutions mécaniques « alternatives » comme le brossage mécanique et l'emploi d'outils manuels tels que la houe, et un fauchage raisonné (l'herbe est coupée plus haute permettant ainsi aux espèces de se renouveler et de conserver une couverture végétale limitant l'érosion des sols.

**La commune de La Salvétat Saint-Gilles s'est engagée dans ce processus** en formant 5 agents des espaces verts / propreté à l'application des produits phytosanitaires (certiphyto) et en s'engageant dans une démarche zéro phyto à l'horizon 2018.

La commune a présenté un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Adour-Garonne. Pour arriver à l'objectif fixé, la commune fera réaliser un diagnostic des pratiques et fera élaborer un plan de désherbage par le cabinet FREDON.

Par la suite, nos agents seront formés à l'entretien des espaces verts par des méthodes alternatives et l'Agence Adour-Garonne pourra nous aider à acquérir du matériel alternatif au désherbage chimique.

## Vous aussi, pratiquez le zéro pesticide.

### Dans votre jardin :

- **Mieux accepter les herbes spontanées** : laisser fleurir les pelouses, accepter certaines fleurs sauvages esthétiques
- **Créer des aménagements limitant le désherbage** : limiter les allées gravillonnées, les espaces sablés...
- **Occuper les espaces libres avec des paillages, des plantes couvre-sol...**
- **Développer le désherbage alternatif** : binette, désherbage mécanique...

### Dans votre maison :

- **Contre les moisissures** : traquer les sources d'humidité et aérer les pièces tous les jours
- **Contre les mites** : placer des répulsifs naturels dans vos armoires : lavande, menthe séchée, bois de cèdre...
- **Contre les guêpes** : mettre en place un piège à solution sucrée dans un petit récipient pour les éloigner
- **Contre les mouches** : un rideau en perles évitera leur entrée dans la maison. Contre leur prolifération, utiliser une tapette, des bandelettes autocollantes ou un piège à solution sucrée.

## Projet de Jardins Familiaux à la Salvétat Saint-Gilles

Afin de créer des jardins familiaux à la Salvétat, nous appelons les personnes intéressées à se faire connaître avant le 15 avril 2016, en remplissant le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou en nous contactant par e-mail en indiquant vos coordonnées à : [projet.jardinsfamiliaux@lasalvetat31.com](mailto:projet.jardinsfamiliaux@lasalvetat31.com).

**A l'issue de ce sondage, une réunion sur le projet vous sera proposée.**



## > Conseil départemental

# Permanences

Depuis 63 ans, le Conseil départemental de la Haute-Garonne aide les communes à réaliser leurs travaux sur la voirie communale. Sans les subventions du **pool routier**, de nombreuses collectivités dans notre département éprouveraient les plus grandes difficultés à assumer ce service public de première nécessité. Au printemps dernier, la nouvelle majorité départementale avait pris l'engagement de maintenir ce dispositif. Aussi, l'assemblée départementale qui vient d'adopter son budget 2016 a décidé de continuer à subventionner, malgré un contexte économique difficile, **les travaux d'investissement des chaussées de la voirie communale, ainsi que les ouvrages d'art, les équipements de la route et leur assainissement pluvial**. Les travaux de création et de modernisation de **trottoirs** font l'objet d'un dispositif particulier d'attribution d'aides.

Lors des réunions intercommunales de voirie qui se sont déroulées sur le canton de Léguevin, le Conseil départemental a procédé au recensement des besoins des collectivités locales. Les subventions sont attribuées par commune, même si les communes ont transféré cette compétence à la communauté de communes.

L'assemblée départementale a donc décidé de mettre en place un nouveau pool routier pour la période 2016-2018 et de faciliter la solidarité entre les communes au sein des intercommunalités qui ont la compétence voirie.

Pour la Communauté de Communes de la Save-au-Touch, la demande de subvention s'élève à 993 560 € et pour Cadours à 580 947 €, soit quasiment à l'identique du pool 2013-2015. Pour la Communauté de Communes de Save-et-Garonne, la demande s'élève à 11 973 084 €, ce qui est bien au-delà du pool routier précédent (1 457 240 €). La Communauté de Communes sera donc amenée à dédier des fonds de concours pour répondre aux besoins des communes.

En ce qui concerne la voirie départementale, le Conseil départemental poursuit l'effort de **modernisation du réseau** (Larra et Pelleport) et la **modification des chaussées : élargissement des routes, aménagements de carrefours, travaux de sécurisation de virages...** Ainsi que **le renforcement des chaussées** (Lauzac et Léguevin), **d'ouvrages d'art** (Ondes, Lagrault St Nicolas, Le Burgaud) et des **couches de roulement** (Grenade, Le Grès, Mérenvielle, Merville, Montaigut sur Save et St Paul, Cadours, Le Burgaud et Puysegur), ainsi que des **travaux d'urbanisation** qui sont des travaux sur chaussées en traversée d'agglomération.

**Les pistes cyclables** font partie d'un

programme pluriannuel, notamment pour la liaison Ondes-pont RD 17 vers Grenade (40 000 €) et l'avenue de Bourdies à La Salvétat Saint-Gilles (39 486 €).

Des subventions sont également attribuées aux communes pour des réparations en urgence de **dégâts d'intempérie** sur voirie lors d'évènements climatiques exceptionnels. Ainsi, la Communauté de Communes de Save-et-Garonne s'est vu attribuer une subvention de 72 144 € pour la remise en état de la voirie communale de Thil.

Le Conseil départemental accompagne aussi financièrement et conjointement avec France Telecom et le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) les **travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication**.

Enfin, il est important de préciser que lors des réunions de voirie qui se sont déroulées en novembre dernier, des communes ont exprimé le souhait de réaliser des travaux de sécurité sur leur territoire, en implantant **des ralentisseurs** (Daux, Menville, Mérenvielle, Pradère les Bourguets), en créant **des plateaux traversants** (Grenade et Léguevin), **des passages piétons** (Le Burgaud, Menville, La Salvétat Saint-Gilles) ou d'acquérir **des panneaux de signalisation et des radars pédagogiques** (Grenade, Merville, Saint-Paul sur Save). La commune de Brignemont a prévu l'aménagement et la sécurisation d'un emplacement réservé au stationnement des transports scolaires et d'un piétonnier pour les enfants. Ces communes ont donc sollicité une aide financière au Département dans le cadre des amendes de police afin de pouvoir réaliser ces travaux.

Aux côtés de toutes les communes du canton, tout au long de l'année, nous poursuivons l'engagement que nous avons pris envers vous, dans l'intérêt général, afin d'améliorer les conditions de vie de tous nos concitoyens.

*Véronique Volto et Alain Julian*

*Conseillers départementaux du canton de Léguevin*



**Mme Volto et M. Julian seront présents à la Mairie pour des permanences tous les premiers samedis du mois de 10h à 11h30.**

**Les permanences commencent à partir du samedi 2 avril 2016, sur rendez-vous au 05 62 13 24 04.**

# Réunion Publique du 2 Février 2016

Pour cette première réunion publique de la Municipalité, environ 200 personnes étaient présentes. Initialement prévue en décembre 2015, elle n'avait pu se tenir à cause des événements du 13 Novembre 2015.

La présentation faite par M. Le Maire au nom de la majorité municipale a été décomposée en 3 parties :

## Bilan des actions réalisées

### Fiscalité et impôts

L'**audit financier** promis de la commune a été effectué par la Chambre Régionale des Comptes. Elle nous a fait part des remarques suivantes :

L'**épargne** est en forte baisse (Capacité d'autofinancement).

Baisse des dotations de l'Etat (**DGF**) : en moyenne, environ 110 000 € de moins par an.

Il nous faut donc maîtriser l'évolution des charges de gestion courante (personnel, prestation de services, subvention aux associations)

Nous avons décidé de faire des contrats CUI/CAE et des contrats avenir. Cela permet de mettre le pied à l'étrier de jeunes, leurs salaires sont pris en charge à au moins 50% du SMIC par l'état, et en plus nous formons ces jeunes que nous employons à un métier.

La Salvetat Saint-Gilles a une trésorerie excessive. La CRC nous demande de la diminuer de 2 M€ en finançant de futurs investissements ou en baissant la fiscalité, pour la ramener à 1,5 M€.

**Nous avons choisi d'investir dans l'avenir** : le stade, le château et le cœur de ville entrent dans cette perspective, bien sûr sans augmenter les impôts.

La municipalité avait promis de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. Ils n'ont pas augmenté.

Les services offerts par la commune (restauration scolaire, crèches, centre de loisirs, portage des repas) n'ont pas augmenté.

Pour chaque nouvel investissement, la municipalité recherche toutes les opportunités pour permettre des recettes supplémentaires (aides européennes, régionales, départementales, emplois aidés, subvention DETR, députés, sénateurs).

**Permis de conduire « jeunes »** : depuis le début de notre mandat, le nombre d'adjoints a diminué ainsi que leurs indemnités d'élus. Cette économie (28 000 €) a permis de former des jeunes au permis de conduire : 10 jeunes sur les 12 prévus ont ainsi pu être formés au permis. Tous l'ont eu et plus de 80 % d'entre eux ont trouvé un emploi. L'année 2016 verra ce dispositif reconduit : 12 jeunes (dont les 2 précédents qui n'ont pu participer à la session 2015) choisis par la mission locale en coordination avec le point emploi de La Salvetat Saint-Gilles. La mairie n'a pas choisi les bénéficiaires.



### Urbanisme

**Des travaux d'aménagement** du cimetière ont été menés avec l'extension du columbarium.

**Des travaux d'embellissement** (plantations, fleurissement, illuminations de Noël) ou **d'équipements** (poubelles, bancs publics) ont été réalisés.

Nous avons aussi engagé des travaux d'entretien sur les bâtiments municipaux (Salle du CM, Boris Vian). Ils se poursuivront suivant un calendrier établi après constat d'état des autres bâtiments.

**Un nouveau PLU** sera proposé à la population dans les prochaines semaines. Comme promis, dans le prochain PLU, il n'y aura pas d'ouverture de zone à la construction (en particulier sur les secteurs Bourdasse, Pointe de Bourdiès et Tabéou). Nous tenons notre engagement.

**Centre commercial de La Ménude** : la municipalité continue à refuser ce projet, et le cas échéant, nous essaierons de minimiser les nuisances pour les Salvetains et de limiter les impacts pour le petit commerce.

### Petite enfance / Ecoles / Jeunes

**Le «Relais Assistants Maternels» (RAM)** a été ouvert. Une personne a été recrutée pour coordonner les Assistants maternels.

**Le «numérique»** : dans les écoles élémentaires : tableaux interactifs (CM2), 1 ordinateur relié à internet dans toutes les autres classes, 1 salle informatique avec 15 postes identiques dans chaque école. Dans les écoles maternelles : 1 ordinateur par directrice relié à Internet.

**Restauration scolaire** : ouverte aux enfants le mercredi au tarif normal.



**Des travaux d'agrandissement** de l'école maternelle Marie Curie (salle, dortoir) ont été entrepris.

**Fonctionnement** : pour tout ce qui concerne la petite enfance, nous avons recruté une coordonnatrice Petite enfance/Enfance/Jeunesse. Elle est aussi en charge du PEDT (Plan Educatif Territorial).

**Conseil Municipal des Jeunes** mis en place (15 élus). Le CMJ propose : une journée propreté Salvetat (5 juin), une participation aux diverses fêtes et animations de la commune, de reconduire la Fête des enfants, d'utiliser des go-belets recyclables lors des manifestations.

**Centre Animation Jeunesse (CAJ)** : une réorganisation destinée à le redynamiser en l'aidant à mieux répondre à l'attente des jeunes.

**L'École de Musique** municipale a repris ses fonctions.

### Social / Aînés

**Les jardins familiaux** : une parcelle a été acquise afin de les accueillir.

**Le budget du CCAS** est en augmentation. Il est passé de 89000 € en 2014 à 107500 € en 2015. Cela est dû en premier lieu à l'augmentation de la population et aussi au niveau par le bas des ressources de nos concitoyens. Depuis décembre 2014, c'est le CCAS qui organise le Marché de Noël.

**Logement d'urgence** : acquisition d'un appartement. En cours d'aménagement.

### Environnement

**Éclairage LED** : une étude est en cours, sur l'avenue des Italiens. Le remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LED permettra de substantielles économies.

**Consommation énergétique des bâtiments communaux** : étude lancée pour réduire celle de Boris Vian, le plus gros consommateur de la commune.

**Station d'épuration** : le permis de construire est signé. Elle sera construite dans les mois à venir.

### Transport et sécurité

**Rond-point Frédéric Joliot-Curie** : intersection des avenues de Gascogne et du Grand Bois.

**Police Municipale** : les effectifs ont été renforcés. Aujourd'hui 5 agents sont en charge de la sécurité, ce qui permet d'avoir un agent au local de la PM et 2 binômes pouvant circuler sur la commune. Cela permet également une augmentation de l'amplitude horaire de présence : de 7h30 à 19h30.

**Rézo-Pouce** : mise en place d'un service d'auto-stop.

### Culture et sport

**Un Comité des Festivités** de La Salvetat Saint-Gilles a été créé. Il est en charge de l'organisation des manifestations sur la commune, entre autres la Fête de la musique qui a été pérennisée.

**Ouest Toulousain Basket** : partenariat permettant aux jeunes Salvétains la pratique du basket.

**Stade** : très prochainement, les vestiaires, tribunes et clubhouse du stade municipal seront reconstruits.

### Démocratie, communication et citoyenneté

**Salles municipales** : une révision des tarifications a été faite rendant la location des salles plus accessible aux Salvétains et sans discrimination.

**Supports pour banderoles** : 6 supports ont été installés sur la commune.

**Service public** : des personnes ont été embauchées afin de renforcer les effectifs (en particulier à l'accueil de la Mairie) et ainsi rendre un meilleur service au Public.

**Vivre à La Salvetat** : quelques changements dans le contenu du bulletin d'information municipal.

**La parole aux Salvétains** : dans le bulletin d'information ou en fin de Conseil Municipal. Une boîte aux lettres est aussi accessible.

**Aide aux Salvétains** : la municipalité appuie les demandes des Salvétains dans leurs différentes problématiques : Cézerou, boîte aux lettres Apouticayre, débit ADSL.

**Manifestation** : la commémoration du 27 mai, journée nationale de la Résistance, a été pérennisée.

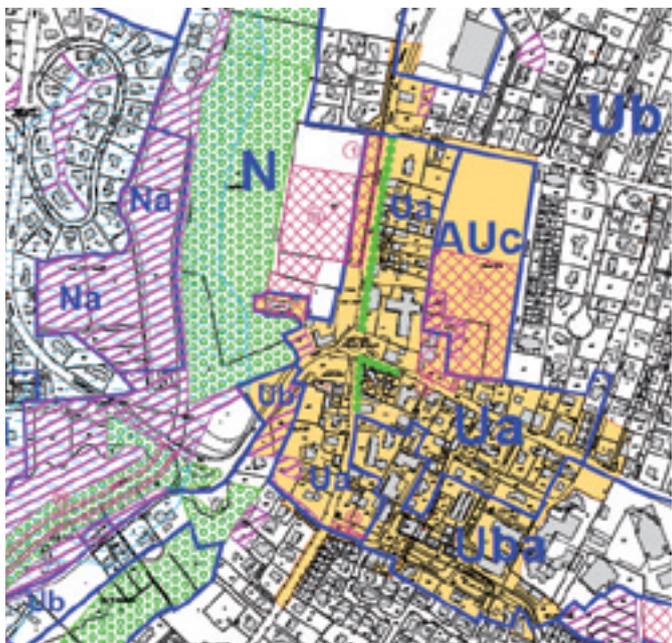
### Projets à venir

#### Urbanisme

**PLU en modification** : privilégier l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie que les Salvétains attendent, en portant un coup d'arrêt à la sur-urbanisation.

**Cœur de ville** : une première esquisse a été présentée englobant le château.

**Château de La Salvetat** : le projet de sauvegarde est en cours avec la participation de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le propriétaire du château cède le château à la commune et une parcelle de plus de



6 000 m<sup>2</sup> pour 150 000 €. Le devis de remise en état de la toiture (couverture en tôle) s'élève d'après la DRAC à 484 000 € dont elle prendrait 90 % à sa charge. Pour un toit avec tuiles, plus cher, la DRAC participerait à hauteur de 500 000 €. L'écart entre le prix total et la participation de la DRAC sera à la charge de la commune. D'autres subventions seront demandées auprès des élus nationaux, départementaux et régionaux.

**Avenue du Château d'eau** : dangereuse par sa configuration. Une étude a été lancée pour son réaménagement.

**Avenue de Gascogne** : fin de l'effacement des réseaux, en préparation.

**Avenue des Bourdiès** : les travaux vont se poursuivre au niveau de la chaussée.

**Travaux divers** : entretien régulier des équipements publics et des infrastructures routières, aménagement de trottoirs, entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux. Fournir équipements et aménagements réclamés par les Salvétains et les commerçants. Traitement équitable pour tous les Salvétains, sans favoritisme.

**Pistes pour cyclistes** : en voie d'aménagement pour l'existant (panneaux routiers). Extension à l'étude pour un maillage plus intense.

**Propreté** : implantation de WC publics à l'étude, mise en place de « bornes » avec sacs déjections canines.

### Petite enfance / Ecoles / Jeunes

**Écoles** : construction de nouvelles classes pour le groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles en dur en remplacement des préfabriqués ayant un âge conséquent !

**Petite enfance** : réalisation d'un bilan global (incluant les crèches et les assistantes maternelles) sur l'offre et la demande « petite enfance ».

### Social / Aînés

**Jardins familiaux** : Les premières esquisses de l'aménagement en bordure d'Aussonnelle verront le jour prochainement.

**Cœur de ville** : dans le cadre de son aménagement, création d'une résidence pour séniors. Elle serait une structure ouverte, avec espaces de vie communs et permanence médicale.

**Aides** : mise en place des transports dans le cadre de l'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Livraison des repas à domicile.

### Environnement

**Éclairage** : travaux de modernisation de l'éclairage sur les parkings publics dans le cadre des économies d'énergie et pour un meilleur éclairage environnemental, en cours d'étude.

**Véhicules électriques** : une borne de recharge rapide sera bientôt installée, place Jean Jaurès.

**«Zéro pesticide»** : lancement de la démarche (arrêt des pesticides). Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics doivent avoir mis en place des dispositifs n'utilisant plus de pesticide sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public. Pour les particuliers, l'interdiction de produits phytosanitaires est fixée au 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

**Berges de l'Aussonnelle** : la mise en place de la coulée verte des berges de l'Aussonnelle est en cours d'étude. Elle permettra aux Salvétains de cheminer à pied ou à vélo le long de l'Aussonnelle.

### Transport et sécurité

**Navette municipale** : pour la rentrée scolaire 2016, une navette de transport municipale sera mise en place. Elle permettra aux Salvétains de se rendre d'un lieu à un autre sur la commune.

**Sécurité routière** : afin de limiter les vitesses dans La Salvetat Saint-Gilles, des plateaux ralentisseurs seront installés, en particulier aux entrées de ville.

### Culture et sport

**Rue des Bouleaux** : une nouvelle salle municipale, à destination des associations, est en préparation.

**Apouticayre** : un nouveau local, boulevard Albert Camus, sera bientôt mis à disposition.

### Démocratie, communication et citoyenneté

**Site internet de la mairie** : un nouveau site internet remplaçant l'ancien site verra le jour cette année 2016. Un appel d'offre a été lancé et il est en cours de traitement. De nouveaux services proposés, telle l'application InCity (transfert par smartphone et par ordinateur de problèmes détectés sur l'espace public).

## QUELQUES QUESTIONS DES SALVETAINS

### **Comment réduire efficacement la vitesse sur la commune et en particulier sur les artères principales ?**

Il est prévu d'installer des ralentisseurs appelés coussins berlinois (Rond-point Frédéric Joliot-Curie).

### **La cour de l'école des trois chênes sera-t-elle agrandie prochainement ?**

Pour l'année 2016, cela n'est pas prévu au budget.

### **Quand aura-t-on sur la Salvetat des WC publics ?**

Des WC publics sont à l'étude depuis notre arrivée. Ils devraient être implantés sur 3 lieux différents (Boris Vian, Place Jean Jaurès, Place devant le collège). Aménagements et conditions d'utilisation sont en cours de discussion.

### **Quel est le devenir du château ?**

Nous envisageons en coordination avec la région et le département une activité culturelle comme « Jazz sur son 31 » ou « 31 notes d'été », des expositions, ...

### **A quelle date est prévu le démarrage du chantier du stade municipal ?**

Les travaux commenceront au cours de cette année.

### **Pourquoi continuer à réaliser des pistes cyclables alors que personne ne les utilise ?**

L'utilisation des pistes cyclables n'est pas une obligation d'où le changement de type de panneaux d'indication qui passent de rond (Piste ou bande cyclable obligatoire) à carré (indication d'une voie conseillée et réservée aux cyclistes).

### **Quand la municipalité va-t-elle installer un miroir d'aide à la décision sur l'avenue de Gascogne face à l'impasse des hêtres ?**

Nous prenons en compte votre demande. Le service technique sera averti.

### **Le bus 55 sera-t-il privatisé ? Avec quelle incidence sur la commune ?**

La Mairie de Toulouse a prévu de privatiser Tisséo (VINCI), cependant le service rendu le sera toujours dans le cadre d'une délégation de service public.

### **Est-ce normal que le trottoir de la rue de la Neste ne soit nettoyé que d'un côté ?**

Ce n'est pas normal. Nous allons regarder ce qu'il en est et pourquoi !

### **La commune peut-elle installer un abribus dans le quartier de l'Apouticayre ?**

Nous prenons en compte votre demande. Le service technique sera averti.

### **Quand le drainage du cimetière sera-t-il réalisé ?**

Le sujet est en cours de validation.

### **Pourquoi n'y a-t-il pas de marquage au sol sur les pistes cyclables ?**

L'aménagement des pistes pour cyclistes est en cours.

### **Un entretien annuel de l'église est-il prévu par la municipalité ?**

Nous prenons en compte votre demande. Le service technique sera averti.

### **Quand y aura-t-il des poches pour ramasser les déjections des chiens ?**

Prochainement, nous réfléchissons à la mise en place d'un système

*Enquête Publique PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) du 14 Mars au 15 Avril 2016.*

*Réunion publique le 11 Mars 2016 à 18h30 au Sciences Parc du Perget - Bâtiment Socrate  
23 Boulevard Victor Hugo - 31770 Colomiers.*

*Permanence du commissaire enquêteur à La Salvetat Saint-Gilles :  
Mercredi 6 Avril 2016 de 14 heures à 17 heures.*

*Pour plus d'informations :*

- *Contacter la direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Garonne (Service risques et gestion de crise) par téléphone au 05.81.97.71.89 ou par mail à l'adresse suivante : [ddt-srgc-upr@haute-garonne.gouv.fr](mailto:ddt-srgc-upr@haute-garonne.gouv.fr)*
- *Consulter le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à l'adresse suivante : [www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN](http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN) : rubrique «PPRN en cours d'élaboration/de révision (hors PPR sécheresse)»*

*Faites-nous remonter tous ces types de demandes par écrit afin de ne pas en oublier.  
Prochainement : organisation de réunions publiques thématiques.*

# Compte-rendu succinct du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com).

## Novembre 2015

### 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

#### • 2015-39 du 28 septembre :

Fourniture d'illuminations de Noël – Marché F15 008 – OCCIREP SAS

Montant total de 43 949,15 € HT soit 52 738,98 € TTC

#### • 2015-44 du 20 octobre :

Travaux d'extension du columbarium – Marché n° T15 010 – SARL GRANIMOND

Montant des travaux : 23 837,80 € HT soit 28 605,36 € TTC

### 2. PRESTATIONS SOCIALES POUR LES AGENTS TERRITORIAUX DE LA MAIRIE :

#### 2.1. MISE EN PLACE D'UNE INDEMNITÉ POUR LE DÉPART A LA RETRAITE.

Après avis favorable du Comité Technique en date du 7 octobre 2015, Monsieur le Maire propose de mettre en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 une indemnité communale brute versée le dernier mois de l'activité de l'agent selon le détail ci-dessous : 2.5% du montant brut indiciaire détenu par l'agent à la date du départ X nombre d'années d'ancienneté au sein de la Fonction Publique Territoriale (trimestres cotisés).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la mise en place de cette indemnité communale.

**Pour : 23, Contre : 6 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT et MM. DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF)**

#### 2.2. MISE EN PLACE D'UNE INDEMNITÉ POUR LES MÉDAILLES DU TRAVAIL.

Monsieur le Maire expose : la médaille d'honneur régionale, départementale et communale a été créée par le décret n° 87-594 du 22 juillet 1987, en substitution de la distinction de même nature qui existait précédemment.

Elle a pour objet de récompenser les services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics et notamment les offices publics d'H.L.M. et les caisses de crédit municipal (Article R 411-42 du code des communes).

Chaque promotion fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

Les crédits correspondants à ces montants seront inscrits au budget de la ville.

Après avis du Comité Technique en date du 7 octobre 2015, Monsieur le Maire propose d'octroyer aux agents à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 le montant suivant :

- 500 € - Echelon « argent » après 20 ans de service,
- 1000 € - Echelon « vermeil » après 30 ans de service,
- 1500 € - Echelon « or » après 35 ans de service.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la mise en place de cette indemnité communale.

**Pour : 23, Absention : 6 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT et MM. DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF)**

### 3. TAXE D'AMÉNAGEMENT.

Monsieur le Maire propose d'instituer le taux de 5 % sur l'ensemble du territoire communal. Il propose :

#### • d'exonérer partiellement :

1. Dans la limite de 50 % de leur surface, les locaux d'habitation et d'hébergement ainsi que leurs annexes, mentionnés au 1° de l'ar-

ticle L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7 (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+),

2. Dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L.331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ+),

3. Dans la limite de 50 % de leur surface, les locaux à usage industriel et leurs annexes ; les locaux à usage artisanal (article L331-9-3° du code de l'urbanisme),

4. Dans la limite de 50 % de leur surface, les abris de jardin.

#### • D'exonérer totalement :

1. Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés,

2. Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La présente délibération est reconductible de plein droit d'année en année, sauf nouvelle délibération.

**Pour : 21, Contre : 2 (Mme BARRES et M. CESSÉS), Abstention : 6 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT et MM. DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF)**

### 4. TAXE D'AMÉNAGEMENT MAJORÉE.

Monsieur le Maire expose : L'article L. 331-15 du Code de l'Urbanisme prévoit que le taux de la part communale de la taxe d'aménagement peut être défini par secteur et majoré jusqu'à 20 % si la réalisation de travaux substantiels de voirie ou de réseau ou la création d'équipements publics généraux sont rendus nécessaires pour admettre des constructions.

La mise en œuvre des projets (zone 1,2 et 3) nécessite, pour le besoin des futurs habitants et usagers de la zone, la réalisation de travaux de voirie, d'extension de réseaux et de création d'équipements publics, comprenant notamment :

- Accès Avenue du Château d'Eau et rue Antoine Zanatta
- Aménagement de sécurité
- Liaison piétonne et cycle
- Accès avenue des Italiens
- Urbanisation
- Busage et redimensionnement avenue des Italiens
- Réhabilitation ponctuelle de l'avenue du Château d'Eau.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la modification du taux de la taxe d'aménagement selon les modalités suivantes :

- Dans le secteur 1, 2 et 3, le taux de la taxe d'aménagement s'établit à 20 %,
- Dans le reste du territoire, le taux de la taxe n'est pas modifié et s'établit à 5 %.

**Pour : 23, Contre : 1 (M. DAUVEL), Abstention : 5 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT et MM. CHAGNIOT, DIOUF)**

# Compte-rendu succinct du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com).

## Décembre 2015

**1. RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES – DÉBAT.** Monsieur le Maire expose : conformément à l'article L.243-5 du code des juridictions financières, le Président de la Chambre Régionale des Comptes a notifié le rapport d'observations définitives sur la commune de La Salvetat Saint-Gilles au titre des exercices 2010 et suivants, cet examen ayant été étendu aux données disponibles les plus récentes. Monsieur le Maire communique l'ensemble de ce document au Conseil Municipal. Le rapport donnera lieu à un débat lors sa présentation.

**Ce document est consultable en mairie.**

### 2. DEMANDES DE SUBVENTION :

**2.1. AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2016.** Monsieur le Maire expose : certains travaux prévus au budget primitif 2016 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Les projets qui pourraient être présentés sont les suivants :

- Reconstruction et mise aux normes des vestiaires et tribunes et du club house du stade municipal,
- Isolation, étanchéité et mise en sécurité de la verrière de l'école Condorcet.

Le plan de financement serait le suivant :

1. PROJET VESTIAIRES Mise aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite		2. PROJET VERRIÈRE Construction, aménagement, rénovation établissement d'enseignement du 1 <sup>er</sup> degré	
TRAVAUX	HT	TRAVAUX	HT
Honoraires	200 400,00 €	Remplacement	78 084,00 €
Reconstruction	1 624 250,00 €	Serrurerie	3 239,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 824 650,00 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>81 323,00 €</b>

Subvention DETR escomptée			
60%	1 094 790,00 €	60 %	48 700,00 €
Autofinancement	729 860,00 €	Autofinancement	32 623,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 824 650,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>81 323,00 €</b>

### 2.2. AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Subvention escomptée			
30%	547 395,00 €	30%	24 350,00 €
Autofinancement	1 277 255,00 €	Autofinancement	56 973,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 824 650,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>81 323,00 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de Haute-Garonne et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

**Pour : 27, Contre : 2 (Mme BARRES et M. CESSÉS)**

**3. PROPOSITION DE GESTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE DU MARCHÉ ÉLECTRICITÉ.** Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à engager un groupement de commande avec les communes de Léguevin et de Légnac pour la fourniture d'électricité tarif bleu.

Dans l'optique d'améliorer et de rationaliser les dépenses de fonctionnement, il est proposé la mise en concurrence du marché au tarif bleu. Dans le cadre de ce groupement, il reviendra à la mairie de Léguevin d'assurer la maîtrise d'ouvrage et à la société Unixial la maîtrise d'œuvre. Une participation forfaitaire d'un montant de 2 200 € HT sera demandée à la commune de La Salvetat Saint-Gilles pour la maîtrise d'œuvre.

Une baisse significative de la tarification peut être envisagée de l'ordre de 10 à 15 %.

**Voté à l'unanimité.**

**4. ACQUISITION D'UNE BANDE DE TROTTOIR AVENUE DES CAPITOLS.** Monsieur le Maire expose : la commune souhaite régulariser l'acquisition d'une bande de trottoir de 493 m<sup>2</sup> sur la parcelle AC 135 située avenue des Capitols. La parcelle appartient aux conjoints De Laburthe. L'Avis du Domaine en date du 4 août 2015 estime la valeur à 32 000 € HT. Considérant le devis de l'entreprise ESPES pour la mise en place d'une clôture d'un montant estimé d'environ 17 000,00 € (déjà existante). Monsieur le Maire propose de soustraire ce montant au 32 000 € HT afin d'acquiescer la parcelle pour un montant de 15 000 € HT.

**Pour : 21, Abstention : 8 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT, BARRES et MM. DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS)**

## Erratum

### Tarif location de salles

Une coquille s'est glissée dans le dernier numéro du journal municipal (Vivre à la Salvetat n°8 - page 9).

**Le prix pour la location de la Salle Boris Vian est de : 300 € (avec une caution de 765 €), quelle que soit la capacité.**

PAYEUR	CAPACITÉ	CAUTION	LOCATION
Salle BORIS VIAN	600 places assises sans table	765 €	300 €
	450 places assises avec tables	765 €	300 €
Hall ou Office (Cuisine)			100 €
Salle Annexe ou Maison de quartier	100 places assises sans table	460 €	100€
	80 places assises avec tables	460 €	100 €

# Expérimentation de lampadaires en L.E.D.

Les réductions de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre (CO2) sont des sujets d'actualité. Un tiers de la consommation énergétique de notre commune concerne l'éclairage public. C'est donc un poste très important sur lequel la commission « Développement durable » de la mairie a beaucoup travaillé. La technologie la plus répandue pour l'éclairage public est les ampoules au Sodium Haute Pression (SHP) qui datent des années 60. Malheureusement, leur consommation énergétique s'est peu améliorée depuis cette époque. On reconnaît ces lampes facilement car leur lumière est jaune.

Il a fallu attendre les années 2010 pour voir apparaître une nouvelle technologie pour les lampadaires : le LED, technologie qui consomme considérablement moins d'énergie et à un prix raisonnable. Les installations LED se multiplient aujourd'hui car leur prix est de plus en plus bas et leur longévité et leur fiabilité de plus en plus importantes.

Actuellement, lorsque l'on change un lampadaire pour bénéficier de la technologie LED, on doit changer tout le candélabre (mât et ampoule). En Haute-Garonne, les installations à remplacer sont celles de 25 ans et plus. On comprendra que cela coûte cher malgré une subvention importante. Cela demande donc un gros effort budgétaire à la commune (80% étant subventionnés par le SDEHG - Syndicat d'énergie de la Haute-Garonne et le coût restant, soit 20%, à la charge de la commune). Pour tenter d'arrêter ce gaspillage et dans un souci d'économie des finances publiques, l'équipe municipale a proposé une alternative pouvant s'appliquer sur les lampadaires en bon état. **L'idée est toute simple : au lieu de changer le lampadaire complet, on change uniquement l'ampoule.**

La Salvétat Saint-Gilles a donc lancé une phase expérimentale de deux tranches sur l'avenue des Italiens. Ces deux tranches sont constituées chacune de 3 lampadaires dont les ampoules devaient de toute façon être renouvelées. Au lieu de remettre des ampoules de SHP à 150W comme c'est la norme actuellement, les ampoules

ont été remplacées par des LED à 80W pour la première tranche (consommation réduite par deux) et des LED à 54W pour la seconde tranche (consommation réduite par trois). Ces nouvelles ampoules sont facilement reconnaissables car elles diffusent une lumière blanche.

Le coût de cette opération représente seulement un dixième de ce que coûterait un remplacement complet de l'installation. C'est une opération entièrement réversible. Nous estimons qu'elle est rentable après 2-3 ans et ce seulement par la réduction de consommation. Si l'on y ajoute des éventuelles subventions et aides (SDEHG, Certificats économie d'énergie etc.) cela sera encore plus rapide. Cette mesure a un autre avantage : le remplacement d'un candélabre entier génère beaucoup plus de CO2 et consomme beaucoup d'énergie (cela s'appelle l'énergie grise) pendant sa fabrication : il faut au minimum 2000 kWh (jusqu'à 5000 kWh) pour produire un mât d'un candélabre. Un candélabre (SHP) consomme environ 1,5 kWh d'électricité par jour. Il faut donc 4-10 ans pour amortir l'énergie grise pour le remplacement d'un candélabre. Cette expérimentation en collaboration avec des acteurs économiques locaux et le SDEHG durera environ 1 an pour connaître la fiabilité

du système dans le temps (surchauffe en été, acceptation par les usagers etc.).

Si le test est concluant, cela pourrait devenir un exemple à suivre par toutes les communes de Haute-Garonne pour considérablement réduire les dépenses communales. Nous regrettons toutefois que le SDEHG n'ait pas voulu cofinancer cette opération même s'il a apporté son expertise et son soutien logistique. C'est une piste très sérieuse pour accompagner la transition énergétique de la France. Nous avons contacté l'ADEME (Agence d'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Ministère du Développement durable pour développer une collaboration au niveau national dans le cadre de la COP21.



## > CMJ : Conseil Municipal des Jeunes Journée de la Terre

Les membres de la commission écologie du CMJ vous convient à une « Journée de la Terre » le dimanche 5 juin 2016, dont le thème principal sera axé sur le recyclage. En effet, vous serez invités à aider au ramassage des déchets de la ville, à partir de 9h30 et jusqu'à 12h. À cette heure-là, les participants seront réunis pour partager, ensemble, un repas convivial. Si vous souhaitez adhérer à cette journée et afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de vous munir de bottes et d'une tenue adaptée pour nettoyer la ville. Une participation (boissons, plats froids) en vue du repas sera également demandée à chacun. En espérant que vous passerez un moment agréable.



# S.M.A.F.B. : la forêt de Bouconne



La commune de La Salvétat Saint-Gilles, par l'intermédiaire de la CCST (Communauté de communes de la Save au Touch) participe au SMAFB (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne). Située à l'ouest de Toulouse, entre la Save et la Garonne, la forêt de Bouconne s'étend sur près de 3.000 hectares composés de bois communaux et de forêt domaniale.

Elle constitue ainsi le véritable «poumon vert» de l'agglomération toulousaine. La croissance démographique et la forte urbanisation à compter des années soixante de l'ensemble des communes de l'ouest toulousain, avaient rendu intense la fréquentation de cette forêt. Il était devenu absolument nécessaire d'envisager un programme d'équipements et de travaux permettant d'accueillir les promeneurs en forêt, dans de bonnes conditions tout en sauvegardant le patrimoine forestier et son caractère naturel, si apprécié du public.

Pour les visiteurs, le syndicat gère 2 structures différenciées :

- **Une base de loisirs** : il s'agit d'un équipement de loisirs touristique culturel et sportif, en forêt de Bouconne, auquel pourra venir s'ajouter tout autre aménagement ou implantation pouvant être envisagé en périphérie de ladite forêt. Cette base est constituée d'une piscine d'été de 25 mètres avec annexes, de 8 courts de tennis, de jeux d'enfants, ...

- **Un centre de loisirs** : il s'agit d'un équipement polyvalent destiné à l'accueil et aux activités des enfants, incluant toute activité pouvant être organisée au sein de cette structure.

Outre ces 2 structures, le SMAFB est chargé, en collaboration avec l'Office National des Forêts, de gérer et d'équiper la forêt domaniale et sous la maîtrise de ce dernier, le syndicat a participé à divers aménagements et notamment : terrains de jeux, sentiers, aires de pique-nique, mise en place de panneaux d'information, lac artificiel, arboretum, et parking à la stèle de «François Verdier». Les bois du syndicat sont soumis au régime forestier.

Actuellement, la CCST n'adhère et ne participe qu'à la base de loisirs.



En effet, elle s'est retirée il y a quelques années sur la pression de l'ancienne municipalité de La Salvétat Saint-Gilles et des élus de Plaisance du Touch, du centre de loisirs sous le prétexte que ces communes avaient elles-mêmes des centres de loisirs.

Cependant, le centre de loisirs de la forêt de Bouconne, outre les bâtiments du centre de loisirs, offre une base d'accueil sous forme de classes vertes. Il est constitué aussi de bâtiments pour les séminaires et pour les particuliers souhaitant faire des manifestations familiales ; un circuit pédagogique avec une cabane pédagogique sont aussi à la disposition des visiteurs.

Aujourd'hui, les habitants de la région qui se rendent sur le terrain de la base de loisirs trouvent une piscine à ciel ouvert à leur disposition. **Sur présentation d'un justificatif de domicile, vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie, une carte vous permettant d'obtenir des tarifs d'entrée à prix réduit.**

## Informations

Site de la SMAFB : [www.bouconne.fr](http://www.bouconne.fr)

Site internet de la base de loisirs : [www.bouconne.fr/smafb/index.aspx](http://www.bouconne.fr/smafb/index.aspx)

Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de la mairie de La Salvétat Saint-Gilles.

## Fourrière pour véhicules

Lors du Conseil Municipal du 15 Décembre 2015, il a été adopté à l'unanimité la mise en place d'une fourrière pour les véhicules. En effet, dans certains lieux de notre commune, des véhicules à moteurs restent stationnés un certain temps, or cela n'est pas autorisé par le code de la route.

La gestion des fourrières automobiles constitue une activité de service public et le processus de mise en fourrière a été renforcé par l'Etat. Cette réforme a été mise en place par le décret n° 96.476 du 26 mai 1996 qui modifie le code de la route. Ce décret est relatif à l'immobilisation, à la mise en fourrière et à la destruction des véhicules terrestres à moteur. Les opérations de fourrière et de garde sont désormais confiées à des gardiens de fourrière agréés par le Préfet du Département. L'article 88 de la loi L 325-13 du 18 mars 2003 dispose que le Maire a la faculté d'instituer un service public de fourrière pour automobile. La mairie a donc passé une convention tarifaire avec un professionnel agréé du secteur privé auquel il sera fait appel dans le cadre de la procédure de mise en fourrière. Un appel d'offres a été lancé par la Municipalité. Quatre profession-

nels ont été consultés. Le garage du Casque dont le siège social se situe à Cugnaux, 4 rue Paul Sabatier, a été choisi.

Les tarifs proposés sont les suivants :

PRESTATION	TYPE DE VÉHICULE	HT	TTC
Enlèvement	VP	97,13 €	116,56 €
	DEUX ROUES	38,08 €	45,70 €
Expertise	VP	50,83 €	61,00 €
	DEUX ROUES	25,42 €	30,50 €
Garde/jour	VP	5,15 €	6,18 €
	DEUX ROUES	2,50 €	3,00 €

Ces tarifs respectent les taux maxima fixés par l'arrêté ministériel du 26 juin 2014. Ces tarifs sont ceux dont doivent s'acquitter les propriétaires des véhicules mis en fourrière.

La mairie se verrait redevable des paiements uniquement dans le cas où un propriétaire ne paierait pas son dû !

# Marché de plein vent

Un marché de plein vent constitue un lieu propice aux échanges et à la convivialité, fort vecteur de lien social et économique. Le Marché de plein vent de La Salvetat Saint-Gilles existe depuis longtemps. Mais depuis quelques années, il est laissé à l'abandon et périclité fortement. La nouvelle Municipalité a décidé d'essayer de le relancer. Pour cela, le règlement intérieur du marché a été revu et modifié en prenant en compte une sécurisation des lieux tant pour les commerçants que pour les Salvetains (protection par des barrières, interdiction de stationner sur le lieu du marché, ...). La commission du marché de plein vent qui était prévue dans le règlement précédent de 2005 ne s'est, en fait, réunie qu'une seule fois en 2005 pour définir les tarifs des places, et jamais depuis.

Nous avons décidé que cette commission en charge des relations entre la mairie et les commerçants se devait de se réunir 2 fois par an, mais bien sûr sans oblitérer les relations pouvant exister en dehors de ces réunions. De la même manière, les tarifs des places ont été modifiés en les mettant en accord avec les tarifs actuels des communes environnantes.

**Le marché de plein vent a lieu tous les samedis matin de 8h30 à 13h30.**

Il réunit de nombreux commerçants se déplaçant tout spécialement pour vous régaler : fruits, légumes, viandes rôties, spécialités traiteurs....

La commission marché de plein vent sélectionne vos commerçants dans un souci de qualité et de diversité, et organisera des animations tout au long de l'année.

**Dans le cadre de la re-dynamisation du marché de plein vent, nous avons besoin de vous.** La Municipalité et la commission des marchés veulent s'employer à le rendre plus dynamique, attractif et convivial. Pour établir le meilleur diagnostic possible, nous cherchons à comprendre les attentes des consommateurs



qui habitent ou fréquentent notre commune qu'ils soient clients ou non du marché. A ce jour, nous avons une capacité d'accueil de 15 commerçants.

**Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir apporter votre contribution à cette étude en donnant votre avis soit par courrier à l'accueil de la mairie soit en l'écrivant par un mail à : [mairie@lasalvetat31.com](mailto:mairie@lasalvetat31.com).**

**Commerçants.** Vous souhaitez intégrer le marché de plein vent ? Vous pouvez postuler en adressant votre demande par courrier à Monsieur le Maire ou à [efelix@lasalvetat31.com](mailto:efelix@lasalvetat31.com). Les pièces justificatives inhérentes à votre profession vous seront demandées (K-bis CNS, justificatif d'assurance responsabilité civile, ...).

Les documents présentant le nouveau règlement du Marché de plein vent de La Salvetat Saint-Gilles sont accessibles sur le site Internet à l'adresse [www.lasalvetat31.com/marche.htm](http://www.lasalvetat31.com/marche.htm). **Si vous avez des suggestions concernant le marché de vent, faites-nous le savoir : [mairie@lasalvetat31.com](mailto:mairie@lasalvetat31.com).**

## > Finances Publiques

### Paiement en ligne

Depuis deux ans, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) s'est engagée à moderniser et harmoniser le recouvrement spontané des recettes publiques.

Elle souhaite offrir à l'utilisateur la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable, à savoir :

- son impôt sur le revenu et ses taxes d'habitation et foncière, avec le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et l'appli smartphone « Impots.gouv » (possibilité également d'opter pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance),
- ses amendes, avec le site [amendes.gouv.fr](http://amendes.gouv.fr) et l'appli « Amendes.gouv »,
- ses produits locaux, avec [tipi.budget.gouv.fr](http://tipi.budget.gouv.fr),
- ses timbres passeport, avec [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr).

## > Transports

### Pastel +

Tisséo et la SNCF mettent en place un nouveau service de transport qui permet d'accéder à tous les TER sur le périmètre de l'agglomération toulousaine et aux métro, tram et bus Tisséo.

L'abonnement Pastel +, commercialisé au sein des agences SNCF-TER et Tisséo, coûte 70 € par mois. Il donne un accès illimité à l'ensemble de ces transports.

Pastel + bénéficie de la Prime Transport. L'abonnement peut faire l'objet d'une prise en charge par votre employeur pour un montant de 35 euros.



### Informations

Sites internet : [ter.sncf.com](http://ter.sncf.com), [tisseo.fr](http://tisseo.fr)

# Travaux

## Terminés

- En régie : pose des bancs (passerelle Vallon, Ecole Marie Curie) et poubelles (Apouticayre, boulodrome, Espace Boris Vian)
- Plantation d'arbres et arbustes (bois de la bourdasse, Hauts de Saint-Gilles, rue de l'Occitanie, rue Mozart) par un prestataire
- Rénovation de la toiture terrasse de l'Ecole Condorcet par une entreprise
- 2<sup>ème</sup> Vente au Domaine
- Espace Aimé Césaire : mise en place d'une connexion ADSL
- Plantation de fleurs sur le rond-point du Souvenir Français et des Anciens Combattants, à l'Espace Emploi (en régie)

## En cours

- Aménagement du logement d'urgence (espaces verts et patrimoine) fait en régie
- Ecole Marie Curie :
  - Fondation et élévation de la maçonnerie pour l'extension du bâtiment existant pour la création d'une future salle de motricité
  - Réfection des sanitaires (Ecole + extension)
  - Préparation des accès et des circulations extérieurs
  - Changement du revêtement de sol et réfection des peintures dans le périmètre occupé



## A venir

- Travaux des jeunes dans le cadre du permis citoyen (campagne anti-tag, rénovation mobilier urbain, nettoyages espaces publics)
- Intervention d'un graffeur sur les transformateurs rue de la Neste et du Salat en collaboration avec les jeunes du Centre d'Animation Jeunesse
- Habillage bois du transformateur Avenues des Roses et Bourdiès : suite à la consultation, chantier en cours de préparation
- Ecole Condorcet : réfection du dallage de l'entrée principale
- Future station d'épuration : permis de construire accordé, préparation du chantier en cours
- Réhabilitation de l'éclairage public Avenue Leonard de Vinci : préparation du chantier (délai mars 2016)
- Marché rue André Gide : préparation du chantier (délai mars 2016)
- Étanchéité de l'Espace Danse : marché en cours pour réfection toiture terrasse (délai prévisionnel avril 2016)



### Erratum :

**Avenues de Bourdiès et des Roses : le câblage Télécom a bien été terminé. La dépose des lignes et des derniers supports électriques de la basse et moyenne tension est prévue en mars 2016.**

# Repas des aînés

Quelle joie une fois de plus d'avoir réuni nos aînés autour d'un repas dansant ! Cette journée a débuté par un discours prononcé par Monsieur le Maire qui ensuite a donné la parole à Madame VOLTO, Conseillère départementale, Vice-Présidente de la Commission Permanente chargée de l'Action Sociale auprès des Séniors, Monsieur JULIAN, Conseiller départemental et Madame IBORRA, Députée de la sixième circonscription. Ces allocutions ont été écoutées dans un silence très respectueux. Nous remercions nos élus qui nous ont fait l'honneur de répondre présent à notre invitation.

C'est dans une agréable ambiance que l'apéritif a été servi, suivi par le repas préparé avec grand soin par le « Picotin gourmand », repas très apprécié par nous tous. L'après-midi a été mené tambour battant par l'orchestre très dynamique «Elixir». Les Salvétains ont occupé la piste de danse tout l'après-midi, ceux qui n'ont pu danser ont apprécié la qualité et la diversité du répertoire. Nous remercions vivement cet orchestre qui a su nous faire danser et ... chanter.

Les Salvétains ont beaucoup apprécié cet après-midi de détente qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et très détendue (en partie due à leur entrain et bonne humeur, merci à vous !).



# Rallye découverte



Le comité des festivités organise le 12 mars 2016, un rallye vinicole autour de la Maison de Quartier de la Salvetat Saint-Gilles (dans les hauts de Saint-Gilles). Ouvert aux petits et aux grands, en famille ou entre amis, un bon moment de jeu avec une chasse au trésor sur le thème du vin est proposé pour les adultes, et énigmes et charades pour les enfants. Les indices seront semés çà et là. Au terme de cette balade, à la Maison de Quartier de la Salvetat Saint-Gilles, une dégustation de différents crus vous sera proposée par Nicole et Marcel RIVET, vigneron bourguignons. Il y aura également possibilité d'achat et de conseils sur place dès 14h. Un moment d'échange à ne pas manquer. De plus un tirage au sort des meilleures réponses aura lieu vers 17h30 et s'en suivra la remise de lots. Pour y participer, c'est tout simple. Rendez-vous à la Maison de Quartier, le 12 Mars 2016, de 14h à 16h30 afin de retirer le petit livret de participation adulte / enfant.

## Informations

- **Date** : 12 mars 2016
- **Lieu** : Maison de Quartier de la Salvetat Saint-Gilles
- **Horaires** : de 14h à 16h30 pour retrait des livrets et dès 17h30 tirage au sort

*Cette animation est organisée par le Comité des Festivités de La Salvetat Saint-Gilles, en collaboration avec Nicole et Marcel RIVET, vigneron bourguignons.*

# Chasse aux œufs

Chaque année à l'occasion de Pâques, la ville de La Salvetat Saint-Gilles organise une chasse aux œufs. Cette année, Isidor le lapin étourdi a égaré le nom du dessert de Pâques. Pour l'aider à le retrouver est organisée une visite sous forme de chasse aux trésors qui permettra aux enfants ainsi qu'aux parents d'aller à la découverte de la ville.

Cette partie de chasse se déroulera le 27 mars 2016 à partir de l'espace BORIS VIAN. Elle est proposée à tous. Cette tradition que les enfants adorent est l'occasion de passer de bons moments en famille, où petits et grands se prêtent joyeusement au jeu. Très tôt dans la matinée, des énigmes seront cachées un peu partout dans le centre de la ville. Munies d'un petit livret les familles iront

à la chasse aux indices. Une fois les énigmes résolues, chacun se rendra à la salle BORIS VIAN pour échanger les réponses contre une récompense.

## Informations

- **Date** : 27 mars 2016
- **Lieu** : salle BORIS VIAN
- **Horaires** : départ entre 10h et 12h (devant la salle)

*Cette animation est organisée par le Comité des Festivités de La Salvetat Saint-Gilles.*

# Carnaval

Cette année, le carnaval sera sur le thème du « Carnaval du Monde ». En plus des carnavaliers, 5 chars représentant les cinq continents défilent et la « Derboukada » accompagnera le carnaval dans son tour du monde. Afin de peaufiner les déguisements, deux stands maquillage seront à la disposition du public. L'un au Collège Galilée dans les hauts de Saint-Gilles à partir de 13h, et l'autre au Centre de Loisirs Cézéro à partir de 13h30. Deux départs seront donnés. A 14h, le défilé partira du Collège Galilée en direction du Centre de Loisirs. Puis à 15h du Centre de Loisirs. Le cortège déambulera sur un rythme endiablé pour arriver à l'arrière de la salle Boris Vian située au centre de la Salvetat Saint-Gilles. Une partie de la circulation sera balisée et perturbée. Des agents ainsi que des bénévoles encadreront le défilé afin de veiller à la sécurité de nos concitoyens.

A l'arrivée, un goûter sera distribué aux enfants par les organisateurs. Une buvette sera également mise en place, et l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Marie Curie tiendra un stand afin de vous restaurer avec de bonnes douceurs.

Après avoir repris nos forces, nous célébrerons ensemble la crémation de M. Carnaval. Ce sera là la fin de l'hiver et nous accueillerons comme il se doit le printemps.

Au terme de cet après-midi, un concours sera mis en place afin d'élire le plus beau costume fille et garçon. Prise de photos, vote du jury, et bien évidemment une récompense pour les heureux gagnants. Ce concours du plus beau costume sera organisé par la Commission festivité du Conseil Municipal des Jeunes. Pour continuer sur cette note festive, un repas partagé est proposé à tous les carnavaliers, suivi par une soirée dansante animée par Rémy Février, jeune Salvetaïn plein de talent.

Tout au long du défilé, deux photographes de l'Association « l'Atelier des Créatifs » se promèneront dans la foule afin d'immortaliser ce beau moment. Les photos seront diffusées plus tard dans l'après-midi sur écran géant dans la salle Boris Vian. Il y aura la possibilité pour chacun d'entre nous de demander à être pris en photo et de repartir avec un souvenir.

Le carnaval est l'occasion pour tous de nous réunir et partager un moment de fête, de joie, de rire.

« Profitons de ce moment pour nous unir et faire résonner dans la ville tous les éclats de rire. »

## Informations

- **Date** : 9 avril 2016
- **Lieu** : Collège Galilée – Centre de Loisirs Cézéro - Salle BORIS VIAN
- **Horaires** : Maquillage 13h au Collège Galilée / 13h30 au Centre de Loisirs Cézéro. Départ à 14h du Collège Galilée / à 15h du Centre de Loisirs Cézéro

*Cette animation est organisée par le Comité des Festivités de La Salvetat Saint-Gilles, en collaboration avec les bénévoles, Rémy Février (Dj), Derboukada d'Ali Alaoui – Arts et Développement (musiciens et danseuses), les photographes de l'association « l'Atelier des Créatifs » ainsi que la Commission festivité du Conseil Municipal des Jeunes.*

## > Relais Assistants Maternels La rentrée au R.A.M.



En ce début d'année, enfants et assistantes maternelles ont repris le chemin du Relais Assistants Maternels. Pour célébrer l'arrivée de l'année 2016, parents, assistantes maternelles et enfants étaient invités par le RAM à partager un goûter et à voir deux représentations du spectacle « CLIC CLAC » de la compagnie

« lézards de la scène ». C'est une belle fête des rois et reines qui s'est déroulée ce mercredi 20 janvier 2016 après-midi à l'espace Boris Vian avec la présence des élus en charge de la petite enfance et de l'éducation au sein de la Municipalité. Lara Cabrol, artiste comédienne, nous a présenté un spectacle adapté aux moins de 3 ans, très coloré et rempli de boîtes pour farfouiller ensemble dans ce grenier plein de surprises. Ils ont été près de 150 participants à répondre à

cette invitation et à tourner la clé du grenier ! Clic ! Clac ! C'est à l'unanimité que petits et grands ont vécu ce beau moment gourmand de partage et de rêve dans une bonne ambiance de joie et de convivialité. C'est sûr, au Relais Assistants Maternels, l'année commence bien !



## > Centre Social

# Quinzaine de l'enfant et de la famille

Pour la seconde année, la Quinzaine de l'enfant et de la famille aura lieu du samedi 2 au vendredi 15 avril 2016. Organisée par le Centre Social, la Mairie, le CCAS, le Centre de Loisirs, le CLAS, les crèches (Caramel et nougatine, Chapi-chapo, la Farandole et Microchouette), le RAM, la Bibliothèque, le CAJ, l'association La Fée Bleue et l'association ABC Solidaire. Toutes ces structures ont le souhait de proposer aux habitants de la Salvetat Saint-Gilles, des animations et des temps d'échanges ou d'information sur les questions qui vous touchent en tant que parents.

Les réjouissances débiteront le Samedi 2 avril au centre de loisirs « le Cézéro » dès 10h. Vous pourrez avec vos enfants vous essayer à des jeux de société, participer à un atelier de cuisine parent/enfant, des ateliers créatifs ou écouter des histoires. Avec les tout-petits, vous pourrez vous réunir pour une séance de chants partagés animée par un musicien. Des moments en accès libre et d'autres sur inscriptions. Cette matinée s'achèvera par un

pot de l'amitié où la participation de chacun sera la bienvenue (boisson ou nourriture).

Lors de cette quinzaine vous pourrez participer à : des ciné-débats, des cafés discussions autour de la première rentrée scolaire, un atelier massage bébé, des ateliers parents-enfants de manipulation et création, des temps de jeux en famille, une causerie du Dr Escaffre sur « handicap et fratrie », un tournoi de jeux vidéo parent-ado et bien d'autres moments.

Un programme de la quinzaine et de ses actions sera disponible dans chaque structure partenaire et en mairie.

## Informations

Tél. 05 34 52 70 96

## > Ecole de Musique

# Concert de Noël

Le 16 décembre dernier, l'école de musique organisait son premier concert de Noël, salle Boris Vian. 43 élèves de la plupart des classes d'instruments, de formation musicale, ainsi que des ateliers Chorale, Cordes et Pop-Rock ont ainsi pu se produire devant un public d'environ 130 personnes. À l'issue du concert, un verre de l'amitié réunissait enfants, parents et professeurs lors d'un moment agréable et convivial. La qualité des différentes prestations et la bonne ambiance qui a illuminé cette soirée ont fait de celle-ci un incontestable succès.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'école de musique s'est enrichie de 13 nouveaux élèves, les derniers d'entre eux s'étant inscrits ces derniers jours. Que cela soit l'occasion de vous rappeler qu'il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année.

**Inscriptions – Réinscriptions.** Les réinscriptions pour l'année 2016-2017 débiteront le mardi 31 mai et se poursuivront jusqu'au jeudi 30 juin (les mardis et jeudis de 17h à 19h et les mercredis de 9h30 à 11h30). Une permanence sera également assurée lors du forum des associations le 10 septembre prochain (salle Boris Vian) ainsi que le mercredi 14 septembre de 9h30 à 11h30 et de 14h à 19h (à l'école de musique).



## Prochains rendez-vous

**Mardi 12 avril à 18h (école de musique) :** 2<sup>ème</sup> audition  
**Dimanche 19 juin à 17h30 :** concert de fin d'année et repas partagé (jardin de l'espace Aimé Césaire)  
**Mardi 21 juin :** fête de la musique

## Informations

Tél. 05 61 07 14 61

## > Centre d'Animation Jeunesse

# Activités 2016

Le CAJ propose à ses adhérents les activités suivantes pendant les vacances de Printemps (du 18 au 26 avril 2016). **La semaine sportive** est de retour cette année, du 18 au 22 Avril pour une 5<sup>ème</sup> édition pleine de promesses. A destination des jeunes Salvétains entre 9 et 13 ans, cette semaine complète d'activité sportive est organisée par le CAJ et le Centre de Loisirs du Cézéro en partenariat avec de nombreuses associations sportives de la Salvetat Saint-Gilles. Découverte de différentes pratiques sportives, rencontres avec les associations sportives locales, animations sportives ludiques ...

« **Graff à Bloc !** » Du 21 au 25 avril 2016, 10 jeunes de 11 à 17 ans encadrés par le CAJ et l'association Le Mouvement Graphique,

participeront à un chantier solidaire « décoration graffiti » de deux blocs ERDF de la commune. En contrepartie, ils recevront un bon « loisirs » de 15 € utilisable au CAJ.

**Deux demi-journées Musique Assistée par Ordinateur (MAO)** en partenariat avec le Point Jeunes de Plaisance du Touch. Les jeunes pourront s'initier aux techniques de la MAO : composition, enregistrement, instruments MIDI, chansons etc.

### Informations

Maléa Fabien, Directeur du CAJ de La Salvetat Saint-Gilles

## > C.L.A.S.

# L'accompagnement à la scolarité

Depuis la reprise du CLAS en novembre dernier, 37 familles se sont saisies du dispositif de ressource pour les familles et leurs enfants disponible sur notre commune, suite aux préconisations des enseignants ou dans une démarche volontaire. Ainsi tous les lundis, mardis, jeudis, et vendredis (hors vacances scolaires) les enfants inscrits sont récupérés par l'équipe d'accompagnateurs à la sortie des cours et transportés en minibus ou à pied (en fonction de la localisation des écoles) vers les appartements du CLAS situés au sein du bâtiment de la Poste au 1<sup>er</sup> étage.

Les accompagnateurs proposent à la suite d'un goûter collectif, soit une séance dédiée à la méthodologie/organisation, soit une séance autour de l'ouverture culturelle. Des outils sont proposés aux enfants ainsi qu'à leurs parents pour mieux appréhender les difficultés autour de la scolarité (concentration, compréhension des consignes, comment apprendre ou retenir une leçon, comment noter ses devoirs, comment surmonter une difficulté, un échec ...).

Les projets culturels renforcent l'action du CLAS et permettent aux enfants d'expérimenter, de découvrir, de s'exprimer à travers le florilège d'actions proposées par les accompagnateurs référents des cycles. Les différents supports permettent de faciliter la prise de parole, l'écoute, le respect des règles. Pour exemple les enfants des CP viennent de clôturer un cycle autour de la céramique, ils démarrent actuellement la réalisation d'un film d'animation. Les collégiens s'activent autour d'un tour du monde du CLAS dans l'objectif de s'ouvrir aux autres cultures, d'aiguiser leur curiosité. Des ateliers de cuisine, de loisirs créatifs alimenteront la découverte du globe dans une démarche ludique et pédagogique.

Les référents des collégiens envisagent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours professionnel. En fonction des vœux des collégiens sur leur orientation, nous pro-

grammerons des rencontres avec les professionnels implantés sur la commune. L'objectif étant de créer des échanges, d'affiner le choix des collégiens et de les encourager à rencontrer les professionnels. Une année sous le signe de la nouveauté pour les actions parentalité.

Le CLAS ouvre ses portes les samedis matins avec des actions orientées ; ainsi 2 fois par mois ont lieu **les matinées « maman, papa, samedi et moi »** : animation thématique pour permettre aux parents et à leurs enfants de se retrouver, de renforcer leur relation sur un temps privilégié, de se découvrir à travers des activités telles que la cuisine, les jeux de société, les ateliers

créatifs... **Les petits déj du CLAS** s'adressent quant à eux aux parents qui souhaitent échanger, discuter, se ressourcer. Ces espaces d'échanges sont animés par une psychologue Christine Visconti qui accompagne la réflexion des parents et propose par ses connaissances des outils, des méthodes pour renforcer l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. Le CLAS s'appuie également sur des structures locales pour développer les actions familles. Ainsi, en partenariat avec le centre social



Frédéric Chopin, l'équipe du CLAS propose pendant les vacances de février un atelier jeux en bois surdimensionné ainsi qu'un atelier ado cuisto. Le dispositif d'accompagnement à la scolarité s'inscrit cette année encore dans le programme de la quinzaine de la parentalité avec une proposition d'ateliers co-animés avec les professionnels de l'enfance et de la famille sur la commune.

### Informations

Site internet : [claslasalvetat.wix.com](http://claslasalvetat.wix.com)

## > La Fée Bleue

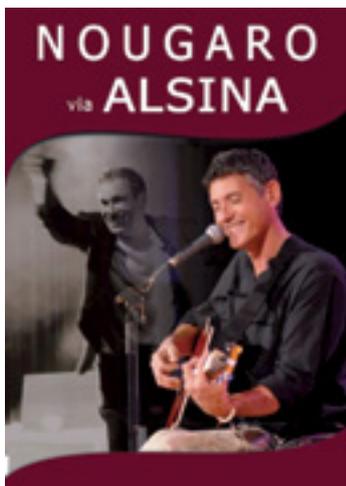


# « Nougaro Via Alsina »

Croiser Jean-Marie Alsina fut une rencontre artistique et humaine qui aura sonné comme une évidence pour l'association La Fée Bleue. « La première fois que j'ai entendu Claude Nougaro, j'ai été transporté par son univers, sa voix, ses mots, sa puissance... On ne s'explique pas pourquoi un artiste vous touche, vous donne de l'émotion, mais la sensation est tellement forte qu'on ne peut s'empêcher de la partager. »

C'est ainsi qu'Alsina, auteur, compositeur et interprète nous embarque dans l'univers de Claude Nougaro, à bord de la Locomotive d'or, pour suivre l'itinéraire tracé par l'Artiste, en passant par L'amour sorcier, Brésilien, L'irlandaise, Paris Mai, Ile de Ré, O Toulouse, Le chant du Désert. Ce spectacle, suivi d'une conférence débat, est un véritable voyage où chaque chanson est une destination et le témoignage d'une belle histoire.

Jean-Marie Alsina contracte à l'âge de 8 mois une Poliomyélite qui entrainera des séquelles motrices. bercé dès le plus jeune âge par le son harmonieux des cordes vocales qui deviennent sa fenêtre sur l'extérieur, un artiste fera naître en lui l'envie de chanter.



### Informations

Jeu-di 19 mai à 20h salle Boris Vian / Tarif adulte : 5€  
Concert organisé par La Fée Bleue et soutenu par l'association Claude Nougaro.

## > Entraide Partage et Travail

# Lien entre demandeurs d'emploi et recruteurs

Afin de remplir au mieux sa mission d'insertion des demandeurs d'emploi, l'équipe d'Entraide Partage et Travail rencontre régulièrement ses partenaires des Services Sociaux et de la Municipalité de la Salvétat Saint-Gilles. Ces réunions permettent de mettre en œuvre les prérogatives de chacun pour venir en aide efficacement aux demandeurs d'emploi de la commune.

L'association propose aux demandeurs d'emploi salvétains des missions de travail ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour les amener sur le chemin de l'emploi durable. Notre volonté est d'être le lien favori entre les demandeurs d'emploi et les recruteurs potentiels locaux sur des missions, même de courtes durées ou intermittentes.

Les beaux jours arrivent, les travaux de jardinage sont d'actualité, faites appel à nos services ! Nos salariés répondront au mieux à vos demandes !



# Handicap & Fratrie

Au cours de « la quinzaine de l'enfance » organisée du 2 au 16 avril par le Centre Social Chopin, La Fée Bleue invitera le docteur Escafre, pédopsychiatre, qui interviendra lors d'une causerie autour du handicap et de la fratrie. Il parlera des familles dans lesquelles un enfant est handicapé. Il évoquera quelques répercussions et adaptations affectives et relationnelles entre les frères et sœurs et entre les parents et leurs enfants. Ces propos serviront d'introduction à la causerie et aux échanges qui suivront avec les participants.

### Informations

Dr Christian Escafre, pédopsychiatre  
Mercredi 13 avril 2016 à 20h, salle annexe Boris Vian



### Informations

**Permanence (La Salvétat Saint-Gilles)**  
Espace Emploi, avenue St Exupéry  
Mardi : 9h30 - 11h30 et jeudi : 14h - 16h  
Tél. 05 61 06 02 75

#### Siège social (Pibrac)

11 rue Principale  
Tél. 05 61 86 78 22  
Site internet : [www.entraide-partage.com](http://www.entraide-partage.com)  
E-mail : [contact@entraide-partage.com](mailto:contact@entraide-partage.com)

## > Salvetat Auto Maquette S.A.M. à l'honneur

Si les adhérents du Club Salvetat Auto Maquettes sont du genre méticuleux et patient lorsqu'ils réalisent leurs créations, on peut dire qu'ils ont su se faire remarquer ces derniers temps ! De Tarbes à Beaupuy, de Muret à l'Union, de Gemenos (13) à Pibrac, ils ont brillamment représenté notre ville dans les salons modélistes et autres journées de navigation. A Albi où se tenait en novembre dernier un concours de renommée nationale, ce sont d'ailleurs pas moins de trois prix qui ont reconnu le talent de nos amis maquettistes. A La Salvetat non plus nos amis ne restent pas inactifs puisqu'après le beau succès d'affluence populaire constaté en octobre dernier lors des Journées Portes Ouvertes du Club à Boris Vian, ils ont contribué à animer le Noël des enfants. L'agenda de 2016 est déjà bien rempli puisque le Club apportera son soutien et sa bonne humeur au Carnaval, à la Kermesse des Ecoles, sans oublier les 8 et 9 octobre prochains le 14<sup>ème</sup> salon du Modélisme de La Salvetat ; lors de celui-ci, de nombreux invités maquettistes de grand talent viendront de toute la France pour émerveiller les petits et des grands ; et bien sûr SAM réservera quelques surprises à ses visiteurs ! Mais chut, celles-ci sont encore en préparation ... D'ici là, les adhérents du Club auront inventé de nouvelles réalisations et sillonné les routes pour exposer notamment à Bram, Limoux, Dinan, Bordeaux, et bien d'autres villes encore ...

## > La Voie du Yoga Rencontres Yoga

« La Voie du Yoga » c'est un club et deux activités : YOGA et ATELIER POSTURAL (Gym Préventive). Avec un même esprit : accompagner chacun dans sa recherche de mieux-être, vers une meilleure santé physique et un apaisement du mental.

Au chapitre des rendez-vous, le club accueillera XUYEN les 19 et 20 mars 2016. XUYEN enseigne le « Yoga de la Vie » en parcourant la France ; il nous invitera à faire l'expérience des 3 « A » : **Accueillir, Aider, Aimer.**

Geneviève, animatrice de l'Atelier Postural et professionnelle de santé, vous propose un petit exercice qui ne prend que quelques instants et qui peut facilement trouver place dans la journée, par exemple après avoir passé un certain temps devant l'ordinateur. En toute conscience, inspirez profondément en haussant les épaules et sur l'expiration, relâchez les épaules et toute la zone des trapèzes, souvent contracturées. Répétez l'exercice 3 fois de suite. Pour être efficace, mieux vaut renouveler régulièrement l'exercice avant même d'en sentir le besoin. A vous... Prenez votre santé en main !

Yoga : Henri JIMENA - Tél. 06 77 97 56 00  
Atelier Postural : Geneviève COLOMBE - Tél. 06 06 56 97 18  
Site internet : lavoieduyoga@laposte.net

## > M.J.C. Actualités

La MJC Le Caméléon de La Salvetat Saint-Gilles fédère depuis 2002 de nombreux clubs d'activités pour tous les âges. Certains clubs existent depuis déjà plusieurs années comme : **Capoeira (enfants), Country, Conversation anglaise, Badminton et Balades & randonnées.**

Certains clubs s'arrêtent et d'autres se créent en fonction des tendances et des demandes : **Cirque (enfants), Energy danse, Zumba, Photos, Pilates (2 cours), Qi Gong et Œnologie (2 cours).**

A la suite de notre assemblée générale prévue courant avril, nous proposerons aux adhérents un repas afin de prendre connaissance des avis et des idées de chacun.

Les soirées «Évasion d'un soir» ont été suspendues : en attendant de trouver des solutions, nous comptons toujours sur tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette aventure depuis plus de 2 ans et nous les en remercions. Cette animation locale était appréciée par les Salvetains qui ont découvert de nouveaux talents ou de nouvelles musiques.

Pour nous rencontrer, pour prévoir de nouveaux créneaux horaires ou pour proposer des projets, vous pouvez nous joindre par téléphone (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur) ou en nous adressant un mail.

### Informations

Tél. 07 82 26 96 79

E-mail : mjc.lecameleon@hotmail.fr

Site internet : www.mjclecameleon.com

## > Le souvenir français Le respect du passé

Le Souvenir Français a mérité son nom depuis 125 ans. Il ne peut être en dehors de la mobilisation citoyenne. Le cœur de chaque adhérent ou sympathisant saigne comme ceux des familles endeuillées. Il convient à chacun de communier dans l'émotion, mais aussi d'exprimer la volonté de résister à la barbarie et de se souvenir. Plus de 100 ans après le début de la première guerre mondiale, **des dizaines de tombes de poilus sont menacées de disparition.** L'association le Souvenir Français propose aux communes de prendre en charge l'entretien des tombes en déshérence et vous demande instamment de lui signaler celles que vous pourriez détecter. Le respect du passé peut nous aider à préparer un meilleur avenir.

### Informations

Martine FISCHER, présidente

Tél. 05 61 06 76 91

Site internet : mf2.sf31@orange.fr

## > Les Voyageurs Salvétains

# Une association colombophile pour la Salvetat

La colombophilie c'est l'art d'élever, de sélectionner et de dresser des pigeons voyageurs. C'est une activité sportive animalière (comparable aux courses de lévriers ou de chevaux) proche de la nature et de la connaissance des oiseaux (origine, morphologie, vie et mœurs, génétique, etc.).

Le pigeon voyageur est un oiseau domestique et sportif qui possède d'exceptionnelles facultés d'orientation lui permettant de retrouver son chemin (même éloigné de plusieurs centaines de kms), et de rejoindre son domicile à une vitesse pouvant atteindre 100 km/heure (le pigeon voyageur ne connaît pas les radars).

Le pigeon voyageur n'a rien à voir avec un pigeon de clocher. Il ne vagabonde pas. D'un tempérament grégaire, il vit en couple et il est très attaché à son colombier. Un simple abri de jardin suffit à loger son casier d'élevage qu'il quitte pour effectuer son vol de loisir, d'entraînement ou de compétition et qu'il réintègre dès son retour. L'association colombophile a pour but de regrouper tous les amateurs qui s'intéressent aux oiseaux de vol et d'organiser les compétitions sportives pour ceux qui veulent en pratiquer.



Photo: Hugo et son papa (jeunes colombophiles) avec leur pigeon Flash Mac Queen

Mais les Voyageurs Salvétains c'est aussi :

- Des lâchers événementiels de colombes (mariages, manifestations associatives et sportives, etc.),
- Diverses commémorations (anciens combattants, armistices, etc.),
- Des rencontres inter-associations (conférences sur le pigeon voyageur, exposés, projection de films, débats, etc.),
- Des apports périscolaires (colombiers scolaires, course enfant/pigeons, etc.),
- Des animations commerciales (tombola/concours, anniversaires commerces, etc.),
- Des visites de sites et musées (Expositions, pigeonniers, colombier militaire national, etc.).

### Informations

M. Daniel AGON - Tél. 06.13.18.68.22

E-mail : d.agon@free.fr

Site Internet : pigeonvoyageur.fr

## > Tennis Club Salvétain

# Les Anciens vous parlent

Voici un texte écrit il y a trente ans et toujours d'actualité...

*T*oi qui aimes jouer, courir, te surpasser  
*E*n venant nous trouver, tu choisis de gagner  
*N*ous t'offrons de t'aider en toute liberté  
*N*ous saurons te former et trouver l'amitié  
*I*ci c'est sans façon pour pendre des leçons  
*S*i telle est ta passion, tu deviendras champion

*C*ommence quand tu veux, à cinq ans, t'as raison  
*L*a vie est devant toi pour en faire profession  
*U*n enjeu important entre dix et vingt ans  
*B*ien sûr c'est de gagner des places au classement

*S*ans oublier qu'un sport, comme ici on l'entend  
*A* devoir de laisser les études devant  
*L*e temps te manque un peu lorsque tu en as trente  
*V*iens quand même échanger pour faire dilette  
*E*nsuite à quarante ans et contre toute attente  
*T*e voilà retrouvé, ta forme est éclatante  
*A*vec le temps qui passe, au double fais honneur  
*I*ci dans notre club, l'essentiel est au cœur  
*N*ous savons recevoir et donner le meilleur.



Si tu es disponible le mardi matin de 9h30 à 12 h, si ce message te parle et te donne envie de bouger, le club et les « anciens » seront heureux de t'accueillir pour partager quelques échanges, fussent-ils raquette en main ou amicaux.

## > Pêche

# Cartes de pêche 2016

Pour vous procurer votre carte de pêche 2016, vous pouvez vous rendre sur notre site internet ([peche31.aappma.pfc.free.fr/choixcartepeche.htm](http://peche31.aappma.pfc.free.fr/choixcartepeche.htm)), ou bien chez un de nos vendeurs de cartes (tous bénévoles), dont voici la liste :

**A Colomiers** : Décathlon, chemin Loudet, ZAC du Perget (Tél. 05 61 31 87 88). Au rayon pêche un point internet est à votre disposition pour remplir et imprimer votre carte de pêche (paiement par carte bleue uniquement), et une permanence de l'association est assurée tous les vendredis après-midi et les samedis matin à partir du 2 janvier et tous les jours du 5 mars au 12 mars 2016 (tous moyens de paiements acceptés).

**A La Salvetat Saint-Gilles** : Intermarché, 22 Avenue des Capitouls, 31880 La Salvetat Saint-Gilles. Un point internet est à votre disposition pour remplir et imprimer votre carte de pêche (paiement par carte bleue uniquement).

### A Fonsorbes :

- PRESSE TABAC LOTO VAYR 4 rue Jean Monnet / 05 61 91 78 96 (Paiement par chèque ou espèces uniquement).
- Tabac Presse CREA LIRE 6 av Château d'Eau / 05 61 91 15 24 (Paiement par chèque ou espèces uniquement).
- Brasserie des sports CHEZ CRICRI 8 Imp. Brasserie / 05 61 91 57 18 (Paiement par chèque ou espèces uniquement).
- Domaine Bidot (situé au lac de Bidot), le samedi matin de janvier à fin février de 9h à 12h (Paiement par chèque ou espèces uniquement).

### A Plaisance du Touch :

- Tabac Presse Totem 26 av Pyrénées / 05 61 86 41 58 (Paiement par chèque ou espèces uniquement).
- Le Cellier de France 8 av Montaigne / 05 61 07 27 01 (Paiement par chèque ou espèces uniquement).
- Maison des pêcheurs 17 rue Estujats / 06 74 80 68 47, le samedi



matin de janvier à fin février de 9h à 12h (Paiement par chèque ou espèces uniquement).

**Notre rôle.** Obtenir des baux de pêche auprès des propriétaires terriens (vos parcours de pêche), veiller à l'équilibre des milieux aquatiques, vendre les cartes de pêche, promouvoir la pêche, lutter contre la prolifération des espèces nuisibles (poissons, crustacés ou oiseaux), aleviner les parcours de pêche que nous gérons, constituer des frayères, travaux d'aménagement des berges, créer des manifestations halieutiques, concours amicaux, compétitions de pêche, forums des associations, fête de la pêche, etc.

**Quoi de nouveau cette année ?** Le prix des cartes de pêche n'augmente pas pour 2016, tant mieux !

## Informations

R. Bélaval, Président AAPPMA Plaisance-Fonsorbes-La Salvetat-Colomiers. Tél : 06 74 80 68 47  
[peche31.aappma.pfc.free.fr](http://peche31.aappma.pfc.free.fr)

## > Atelier Jeune Théâtre

# 25<sup>e</sup> Festival de l'A.J.T.

C'est une année spéciale pour l'association de théâtre AJT qui présentera son 25<sup>ème</sup> festival du 30 mai au 4 juin ! Comme chaque année tous les groupes ainsi que des troupes extérieures présenteront leur spectacle tout au long de la semaine.

Une soirée spéciale sera organisée le samedi 4 juin pour clôturer le festival afin de marquer l'événement : cette ultime soirée sera présentée sous le signe du cabaret avec « plateau gourmand » servi à table (sous réservation sur le site [theatreajt@free.fr](mailto:theatreajt@free.fr) ou auprès des animateurs).

Cette soirée spéciale sera ponctuée de diverses représentations par les ateliers enfants et par une rétrospective en filigrane des années antérieures de l'association depuis sa création à nos jours.

Nous avons hâte de partager avec vous cette fin de saison qui s'annonce pleine de surprises.



## > Ouest Toulousain Basket

# 7 équipes jeunes en championnat régional dont 5 au plus haut niveau

Les brassages jeunes ont rendu leur verdict lors du 1<sup>er</sup> week-end des vacances de la Toussaint. Le niveau de jeu des équipes jeunes est maintenant connu.

L'OTB sera présent au niveau région dans toutes les catégories sauf en U20F (pas d'équipe OTB engagée). 5 des 7 équipes qualifiées en région sont qualifiées en élite, c'est-à-dire parmi les 8 meilleures équipes de Midi-Pyrénées.

Les 10 autres équipes jeunes évoluent en championnat départemental, permettant à chaque jeune licencié d'évoluer à son niveau actuel et de bénéficier, comme les équipes 1, de 2 créneaux d'entraînement dans la semaine pour progresser.

Les 7 équipes seniors sont maintenant bien lancées dans leurs championnats respectifs. Globalement les 3 équipes seniors garçons jouent le haut de leur tableau respectif, comme les SF4. Les équipes SF1, SF2 et SF3, constituées essentiellement de jeunes joueuses, sont en deuxième partie de tableau. Les progrès en SF1 et SF2 notamment, devraient leur permettre de se maintenir. Les 526 licenciés se répartissent en 210 mini-basketteurs (+18), 208 jeunes (+27) et 108 seniors et bénévoles (-20). Si la progression des joueurs de moins de 18 ans est appréciable et conséquente, la baisse du nombre de bénévoles est inquiétante et va rapidement limiter la capacité d'accueil du club. Il est impératif d'étoffer l'équipe de bénévoles et il est impératif que de nouveaux parents



s'investissent dans le fonctionnement du club. Les efforts du Président et de son équipe vont porter notamment sur cet aspect dans la préparation de la saison 2016-2017.

Les 700 matchs organisés dans la saison n'occulent pas les moments de convivialité qui se préparent et qui nécessitent l'implication de nombreux parents et bénévoles. D'ici là, tous les WE il se passe quelque chose dans nos gymnases, et vous êtes les bienvenus pour encourager nos équipes, découvrir le club et pourquoi pas vous y investir pour le faire progresser !

### Informations

E-mail : [ouest.toulousain.basket@gmail.com](mailto:ouest.toulousain.basket@gmail.com)

Site internet : [www.ouest-toulousain-basket.fr](http://www.ouest-toulousain-basket.fr)

### Prochains évènements

16/04 : soirée Carnaval du Club

28/05 et 29/05 : tournoi de Plaisance

25/06 et 26/06 : tournoi de Fonsorbes

## ÉVÈNEMENTS

### > Salvetat Danse Gala

Cette année, l'association fête ses vingt ans. Le gala se déroulera le vendredi 17 Juin 2016, salle Boris Vian à 21h. Les places seront en vente à la salle de danse le lundi, mardi et vendredi de 17h à 19h30 à partir du 1<sup>er</sup> juin 2016. Aucune place ne sera en vente le soir du gala.

#### Informations

Mme Claire PLANEZE

Tél. 05.61.06.81.20 ou 06.28.59.51.03

### > Traits et Couleurs Exposition



L'association Traits & Couleurs est heureuse d'organiser sa 22<sup>ème</sup> exposition d'Arts Plastiques qui se déroulera du 12 au 16 mars 2016, Espace Boris Vian. Monsieur Robert Fuggetta honorera le salon de sa présence. Artistes amateurs et confirmés, tous à vos couleurs !

#### Informations

Demandez votre inscription sur :

[traitsetcouleurs@laposte.net](mailto:traitsetcouleurs@laposte.net)

# Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe d'opposition LA SALVETAT ENSEMBLE

### EVOLUTION RÉELLE DE LA POPULATION

Depuis les élections municipales, le groupe majoritaire « Bien Vivre à La Salvetat, pour une Salvetat Citoyenne » nous accuse d'avoir urbanisé à outrance et fait « exploser » la population de la commune. Selon les chiffres de l'INSEE, sur la période de 1999 à 2012 (soit 13 ans de nos 2 mandats) nous constatons une évolution de 989 logements dont 284 logements sociaux (obligatoires depuis la loi SRU de 2000) et une arrivée de population de 1212 habitants soit un ratio de 1,23 habitant par logement. Pendant ce temps-là la population de l'agglomération toulousaine augmentait de plus de 200 000 habitants. La commune est passée de la 22<sup>e</sup> place en 1999 à la 28<sup>e</sup> place en 2015. On peut toujours reprocher cette évolution, mais l'attractivité du pôle aéronautique oblige à trouver des solutions de logement pour les nouveaux salariés du secteur. Par ailleurs nous ne critiquons pas les nouveaux permis donnés par le Maire (alors qu'il devait stopper toute urbanisation). Quant à la possibilité d'arriver à 10 000 habitants, comme suppose le groupe majoritaire, il faudrait construire 3000 logements.....

### EVOLUTION DES ÉCOLES

En 1995, il y avait 855 enfants scolarisés. De 2001 à mars 2014, lors de nos 2 mandats, nous avons construit 1 classe et 1 dortoir supplémentaire et nous avons agrandi l'espace restauration sur le groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles. Sur le groupe du Château d'eau, nous avons restructuré la restauration scolaire et engagé la construction de nouvelles classes dans les locaux de l'ancienne cuisine centrale. En 2015, la mairie a eu du mal à accueillir 920 élèves soit 1 classe de maternelle et une classe de primaire de plus qu'en 1995 ! Un manque de courage pour la redistribution de la carte scolaire et d'anticipation a conduit au fiasco de la rentrée 2015.

### RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES (CRC)

A la demande de « BVS Pour une Salvetat Citoyenne » la CRC a analysé les comptes de la commune de 2010 à 2014. Les conclusions sont les suivantes : « *Le niveau et la structure de la dette sont satisfaisants*--- La commune disposait, au 31 décembre 2013, de 3,329 M€ de trésorerie correspondant à 214 jours de charges courantes. La situation était identique en 2014, avec un niveau mensuel moyen de 3,46 M€. La chambre observe qu'un tel niveau de trésorerie, très supérieur à ce qui est nécessaire (entre 30 et 90 jours de charges courantes), ---, la chambre recommande de diminuer la trésorerie de 1,94 M€, et de la faire passer de 3,11 M€ à 1,38 M€, ce qui correspond à 90 jours de charges courantes, **en envisageant une baisse de la fiscalité directe**. Dans un contexte d'effort fiscal élevé et de potentiel fiscal faible, le niveau d'épargne dégagé est désormais insuffisant. **La chambre recommande donc à la commune d'engager sans délai un effort de maîtrise de l'évolution de ses charges de gestion courantes (personnel, prestations de services, subventions de fonctionnement à des organismes privés).** »

Nous constatons que nous avons laissé une trésorerie excédentaire et à ce jour il faut maîtriser les dépenses courantes : au vu des différentes décisions modificatives du budget présentées lors des conseils municipaux, nous sommes vraiment inquiets des dérives actuelles des dépenses de fonctionnement.

Les élus de « La Salvetat Ensemble »

## Groupe d'opposition CAP @VENIR

*Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 2 Février 2016.*

### DROIT D'EXPRESSION AMPUTÉ

Dans le dernier bulletin municipal, la rubrique Tribune Expression Cap@venir a été amputée de sa première phrase Celle-ci était importante puisqu'elle avait pour objet de situer chronologiquement la date à laquelle notre tribune était rédigée, dans un contexte d'actualité mouvementée. M. le Maire, en qualité de Directeur de la publication, a pris cette liberté, il s'agit d'une atteinte manifeste au droit d'expression du Groupe d'opposition Cap@venir.

### ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS

La loi de 2005 relative à l'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation d'handicap est différée, retard allant de trois à neuf ans selon le type d'établissement. Les travaux d'accessibilité engendrent des surcoûts de 10 à 20 %. Malheureusement, cette nouvelle échéance dévalorise l'objet et l'importance de cette avancée. Cette loi amène des avantages pour nous tous, quelle que soit notre situation. Sensibilisé sur ce sujet, je proposerai au Conseil Municipal une motion sur ce sujet. Son objet est d'isoler systématiquement les coûts d'accessibilité de nos futurs investissements afin de les sécuriser, tout en quantifiant les efforts de notre Municipalité sur cet important sujet.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 26/11/15 : 44 000 € IMMORAUX.

Un achat de 44 000 € de fourniture d'illumination a été voté par l'équipe majoritaire BVS. J'ai naturellement désapprouvé cette décision. En effet, cet achat n'était pas approprié car notre commune est suffisamment dotée. De plus, je considère ce luxe comme totalement déraisonnable et parfaitement immoral. 44 000 € de fantaisies auraient dû être mieux dépensés en ces temps difficiles.

### MONSIEUR A DIT

M. le maire a proposé d'instituer un taux de 5 % sur la TAXE D'AMÉNAGEMENT or ce même point fut rejeté par le même monsieur alors dans l'opposition en novembre 2011. Comme quoi, il n'y a que les "messieurs" qui ne changent pas d'avis.

### DROIT DE PRÉEMPTION

Le groupe majoritaire BVS abuse de son droit de préemption. Conseil du 29/01/2015 : préemption d'une maison de 4 pièces pour 49 000 € ! Le prix du marché est de l'ordre de 200 000 € ! Conseil du 23/07/2015 : préemption d'un appartement T3 pour 120 000 € ! Le prix du marché est de l'ordre de 150 000 € et également préemption d'un appartement T2 pour 65 000 € ! Le prix du marché est de l'ordre de 140 000 € !

Un préjudice important pour les propriétaires qui ne peuvent s'opposer à ce « droit » de préemption. Mais également, un message bien compris par de futurs investisseurs : « les affaires à la Salvetat, c'est uniquement pour la mairie ». Ce simple constat déprécie la commune ainsi que la valeur vénale de nos biens.

### BAROMÈTRE DE LA CHAISE VIDE DE LA LETTRE BVS.

Les donateurs de leçons feraient bien de se rappeler l'époque où BVS opposition ne siégeait pas au Conseil Municipal. Et, aujourd'hui, le baromètre ferait bien de prendre la température au Conseil de notre Communauté de Communes. L'équipe municipale BVS refait sa politique de la chaise vide. Constant dans sa démagogie, BVS refuse de siéger bafouant ainsi leurs électeurs, trompant les Salvetains et ignorant leur rôle élu, défendre les intérêts de la commune.

*jlc.politique@gmail.com / tel : 06.64.63.56.04*

## QUESTION

Bonjour,

Je me permets de reprendre contact avec vous car les mois passent et une nouvelle facture d'eau est arrivée (assainissement 2014). Sur cette facture rien de nouveau sur le paiement par mensualités.

Cette commodité de paiement, à une époque où pour beaucoup de ménages les comptes mensuels sont difficiles à tenir, était en place avant que l'on passe sous la coupe du SMEA31. A l'époque du basculement entre SIEPOT & SMEA31, promesse avait été faite de retrouver rapidement ce mode de paiement.

Début 2015, je vous avais demandé d'intervenir auprès de SMEA 31. La réponse faite dans le journal «Vivre à La Salvétat» des mois de mars, avril, mai, indiquait : «...les délégués, à l'unanimité, ont fait remonter cette demande en novembre dernier (2014) auprès

du SMEA31, qui nous a confirmé que cette possibilité devrait voir le jour dans les prochains mois».

Nous arrivons fin 2015 et rien n'a été fait à ce jour. Je trouve que SMEA31 est plus prompt à augmenter le prix du m<sup>3</sup> d'eau, qu'à s'occuper de la mise en place d'un mode de paiement qui permettrait à de très nombreux foyers de gérer plus facilement leur budget.

Je renouvelle donc ma demande aux délégués de la commune siégeant au SMEA31 pour faire aboutir rapidement une promesse qui date de 2013.

Avec mes sincères salutations.

M. Jean-Jacques FRITSCH

## RÉPONSE

La demande de mensualisation de la facturation de l'assainissement et de la fourniture de l'eau potable a été faite par notre Municipalité et par d'autres communes également.

Ce sujet a été évoqué lors de plusieurs réunions de la commission territoriale du SMEA31 mais aussi lors de la Commission Finances du SMEA31 (La Salvétat Saint-Gilles a un délégué présent dans cette commission). Cette mesure se justifie pour des raisons évidentes :

### **Pour l'usager:**

- Le lissage de paiement sur l'année

### **Pour le SMEA31:**

- Revenu plus régulier sur l'année (meilleure gestion de liquidités)
- Réduction des défauts de paiements (en cas de déménagement d'un usager par exemple car notre territoire devient de plus en plus urbain et les déménagements sont plus en plus fréquents).

Le SMEA31 est d'accord pour nous suivre dans cette démarche. Il nous a cependant informés que le point bloquant ne dépendait

pas du SMEA31 mais du percepteur qui est l'organisme d'état qui collecte l'argent des facturations. Une facturation mensuelle augmenterait sa charge d'activité.

Les délégués de La Salvétat Saint-Gilles ont même proposé d'automatiser la relève des compteurs d'eau par un système de télé-relevé pour assurer une facturation plus automatisée. Cela pourrait à terme réduire les déplacements des agents du SMEA31 et donc réduire les coûts et les émissions de CO2. A ce jour, le SMEA31 ne souhaite pas investir dans la télémétrie des compteurs individuels.

Nous allons continuer à défendre ces deux sujets, comme nous continuerons à travailler sans relâche avec le SMEA31 sur le projet de la nouvelle station d'épuration de La Salvétat Saint-Gilles. Notre proposition consistant à réviser le réseau de transfert des eaux usées a été reconnue depuis peu comme la meilleure solution. Ce projet sera une des plus grandes réalisations du SMEA31 depuis son existence.

Affaire à suivre...

## NON À VAL TOLOSA !

Ce projet pharaonique de centre commercial n'a pas sa place dans notre communauté de communes.

Il est, certes, en capacité de créer de nombreux emplois mais il n'apporte aucun bienfait à la population. Les habitants de cette communauté rêvent de projets encore plus ambitieux !

Des projets qui peuvent faire rayonner notre Grande Commune à travers l'art, la culture, le sport, les loisirs. Nous ne voulons pas rester prisonniers de méga centres, où seuls les promoteurs et leurs partenaires y trouvent un intérêt réel.

Nous rêvons d'une communauté où chacun puisse s'épanouir tant au niveau physique, qu'émotionnel ou intellectuel.

Une communauté qui privilégie l'accès à l'emploi par la formation et les stages. Une communauté où les commerces de proximité ont leur place à part entière. Une communauté où les jeunes se sentent compris, aidés et guidés. Une communauté qui rassemble toutes les générations, toutes les identités, où chaque personne est fière de sa singularité et fière dans la solidarité.

Voilà ce à quoi j'aspire. Cela fait longtemps que je ne rêve plus la nuit. Je rêve le jour, les yeux ouverts, car un rêve partagé devient une réalité.

Madame S. KOURDANE-HADIDI

# Agenda

## Mars

**Vendredi 4**

**Soirée Country**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par la MJC

**Samedi 5 et Dimanche 6**

**Tournoi Warmachine**

Espace Boris Vian

Organisé par Ork N Roll

**Samedi 12**

**Rallye vinicole**

Maison de Quartier

De 14h à 16h30

Organisé par le Comité des Fêtes

**Vendredi 18**

**Soirée Rock**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

**Samedi 19**

**Exposition**

Espace Boris Vian

Organisée par Les Petites

Mains Salvétaines

**Dimanche 20**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian

A partir de 14h30

Organisé par le Club de l'Amitié

**Dimanche 27**

**Chasse aux Œufs de Paques**

Espace Boris Vian

**Judi 31**

**Paroles de parents**

Salle F. Chopin

Organisées par La Fée Bleue

## Avril

**Dimanche 3**

**Repas**

Espace Boris Vian

Organisé par la FNACA

**Vendredi 8**

**Soirée Rock**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

**Samedi 9**

**Carnaval**

**Samedi 16**

**Repas Féria**

Espace Boris Vian

Organisé par le RCSP

**Dimanche 24**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian

A partir de 14h30

Organisé par le Club de l'Amitié

## Mai

**Vendredi 13**

**Soirée Country**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par la MJC

**Dimanche 15**

**Vide Grenier**

Espace Boris Vian

Organisé par Atout Cœur

**Judi 19**

**Concert Nougaro via Alsina**

Espace Boris Vian

Organisé par La Fée Bleue

**Vendredi 20**

**Soirée Rock**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

**Samedi 21**

**Gala des Eclaireurs de France**

Espace Boris Vian

Organisé par les Eclaireurs de France

**Dimanche 22**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian

A partir de 14h30

Organisé par le Club de l'Amitié

**Lundi 30 Mai**

**au Samedi 4 Juin**

**25<sup>ème</sup> Festival des Enfants**

Espace Boris Vian

Organisé par AJT

## Juin

**Mercredi 8 au Samedi 11**

**Représentations enfants le 8**

**Représentation adultes les 9, 10 et 11**

Espace Boris Vian

Organisées par La Compagnie Le Préau

**Judi 9**

**Paroles de parents**

Salle F. Chopin

Organisées par La Fée Bleue

**Dimanche 12**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian

A partir de 14h30

Organisé par le Club de l'Amitié

**Samedi 18**

**Spectacle**

Espace Boris Vian

Organisé par l'association Salvétat Danse

**Dimanche 19**

**Concert**

Espace Boris Vian

Organisé par l'Ecole de Musique

**Judi 23 et Vendredi 24**

**Spectacles Adultes**

Espace Boris Vian

Organisés par AJT

**Samedi 25**

**Soirée Country**

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par la MJC

Suite à cette publication, il se peut qu'il y ait des modifications, n'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne : [www.lasalvetat31.com/agenda.htm](http://www.lasalvetat31.com/agenda.htm).

Ce dernier est mis à jour régulièrement.